



La contribution suisse à l'élargissement

Bilan intermédiaire au terme
de la période d'engagement
en faveur des pays de l'UE-10
2007-2012 



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Direction du développement et de la coopération DDC

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Sommaire

L'essentiel en bref	2
La contribution à l'élargissement	4
Objectifs des projets	6
Utilisation correcte des fonds	14
Utilité pour la Suisse	16
Six questions au SECO et à la DDC	18
Echos des pays partenaires	20
Perspectives	22
Annexe 1 : Aperçu des projets dans les pays partenaires	24
Annexe 2 : Aperçu selon les objectifs des projets et les pays partenaires	44
Annexe 3 : Développement des pays partenaires	45
Tableau 1 : Développement économique	45
Tableau 2 : Développement humain et social	46
Tableau 3 : Environnement et énergie	47
Annexe 4 : Compléments d'information	48

Chère lectrice, cher lecteur

Quel est le point commun entre une centrale d'intervention des services de sauvetage en Estonie, un centre de rencontre à Chypre et la réhabilitation de bâtiments contenant de l'amiante dans la voïvodie de Lublin, en Pologne ? Quel rapport y a-t-il entre des centaines d'élèves lettons et les bébés lituaniens qui voient le jour dans une nouvelle maternité ? Pour quelle raison les médias nous annoncent-ils l'inauguration d'une paroi antibruit équipée de cellules photovoltaïques en Slovénie ou d'un tout nouveau système de contrôle de la distribution d'eau dans la commune d'Ozd, en Hongrie ?

Vous vous en doutez, tous ces projets sont le fruit de la contribution suisse à l'élargissement.

En acceptant, le 26 novembre 2006, la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, le peuple suisse a affirmé sa volonté d'investir un milliard de francs dans les dix Etats qui ont adhéré à l'Union européenne en 2004. L'adoption du crédit-cadre correspondant par le Parlement, le 14 juin 2007, a concrétisé l'octroi de cette contribution. Aujourd'hui, nous arrivons au terme de la première phase de cinq ans, principalement consacrée à

l'adoption des projets qui seront réalisés au cours des cinq années à venir.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) vous informent ici sur la contribution à l'élargissement, ses spécificités et les avancées réalisées. Il est temps en effet de tirer un premier bilan de ce programme qui vise à atténuer les disparités économiques et sociales dans l'Union européenne élargie.

Le présent document vous en apprendra beaucoup sur les réalités et le contexte propres aux différents projets et pays. Vous prendrez également connaissance d'avis exprimés sur place, qui complètent l'appréciation des spécialistes suisses sur la procédure d'approbation. Notre rapport montre aussi ce que la contribution apporte à la Suisse, ainsi que les défis et les chances qu'elle représente. Il fournit de plus des réponses sur les moyens mis en œuvre afin de garantir la qualité des projets et l'utilisation correcte de l'argent alloué.

Nous vous souhaitons bonne lecture.



Marie-Gabrielle Ineichen-Fleisch
Secrétaire d'Etat
Directrice du SECO



Martin Dahinden
Ambassadeur
Directeur de la DDC

L'essentiel en bref



Qui, quoi, quand ?

En novembre 2006, le peuple suisse a approuvé la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est.

Mi juin 2012, tous les projets prévus en Estonie, en Hongrie, en Lettonie, en Lituanie, en Pologne, en Slovaquie, en Slovénie et en République tchèque ainsi qu'à Chypre et à Malte (UE-10) ont été approuvés au terme d'une procédure en deux étapes, et leur réalisation devrait s'achever d'ici juin 2017. Les projets à réaliser en Bulgarie et en Roumanie, que la Suisse a décidé en 2009 de soutenir également, seront approuvés d'ici à décembre 2014.

Combien ?

Au total, 210 projets seront réalisés dans les pays de l'UE-10 pour une somme globale de 950 millions de francs (contribution suisse), soit 100 % du budget prévu. A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombe à la Suisse (50 millions de francs). En général, les Etats partenaires financent au moins 15% du coût des projets.

Par ailleurs, 257 millions de francs ont été mis à la disposition de la Bulgarie et de la Roumanie.



Comment ?

Les propositions émanent des pays partenaires, les projets étant ensuite vérifiés et approuvés par la Suisse.

Pour réaliser les projets, des appels d'offres sont lancés dans le pays concerné. La procédure respecte la législation nationale sur les marchés publics, de même que les directives de l'UE et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en la matière.

Dans les grands pays partenaires, les projets se concentrent sur les régions moins avancées, afin d'atténuer également les disparités économiques et sociales intérieures. En Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque, plus de 40 % de la contribution sont ainsi destinés aux régions structurellement défavorisées.

La Suisse s'est dotée de divers moyens afin de garantir la bonne utilisation des ressources. Elle vérifie les appels d'offres publics et les adjudications. Les pays partenaires lui rendent compte régulièrement de la réalisation des projets et un organisme agréé soumet chaque projet à un audit financier, au plus tard à sa clôture. Les modalités de paiement garantissent aussi une certaine sécurité : les pays partenaires versent des avances et la Suisse peut cesser de les rembourser si elle soupçonne des irrégularités.

Pourquoi ?

Par sa contribution, la Suisse aide à atténuer les disparités économiques et sociales au sein de l'Union européenne (UE) et participe ainsi solidairement aux coûts de l'élargissement. Les projets financés poursuivent des objectifs dans les domaines suivants :

- croissance économique et conditions de travail,
- sécurité sociale,
- protection de l'environnement,
- sécurité publique,
- renforcement de la société civile.

La contribution à l'élargissement sert aussi les intérêts de la Suisse, car les projets permettent de conclure de nombreux partenariats. Grâce à cette coopération, la Suisse ne consolide pas seulement ses relations avec les nouveaux Etats membres de l'UE, mais avec toute l'UE. La contribution à l'élargissement est dès lors un élément essentiel de la politique européenne de la Suisse et assoit la bonne réputation de notre pays. Tout en accroissant les chances des entreprises helvétiques de décrocher des mandats au sein de l'UE, elle améliore les perspectives sur place et devrait ainsi soulager la pression migratoire.



La contribution à l'élargissement

Dix pays – Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Lettonie, la Lituanie, Malte, la Pologne, la Slovaquie, la Slovénie et la République tchèque (« UE-10 ») – ont adhéré à l'UE en 2004. La Bulgarie et la Roumanie l'ont rejointe trois ans plus tard. Ces douze pays sont ainsi les plus jeunes membres de l'UE. Sauf pour ce qui est de Malte et de Chypre, la Suisse a déjà soutenu ces pays dans les années 1990, en appuyant leur transition politique, économique et sociale.

Malgré l'adhésion de ces pays à l'UE, de grandes disparités économiques et sociales séparent toujours anciens et nouveaux Etats membres. L'UE continue donc de soutenir les jeunes pays membres dans leurs efforts de développement, afin d'assurer sa propre cohésion.

La Suisse reconnaît que l'élargissement de l'UE constitue un pas important en vue de garantir la sécurité, la stabilité et la prospérité sur l'ensemble du continent européen. Par sa contribution à l'élargissement, elle aide donc l'UE – qui est, soulignons-le, sa principale partenaire politique et économique – à atteindre son objectif, qui consiste à réduire les disparités économiques et sociales dans l'UE élargie. Loin de n'être qu'une expression de notre solidarité, cette contribution (soit un milliard de francs destinés à l'UE-10 et 257 millions de francs en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie) consolide aussi les relations bilatérales de notre pays avec l'UE. La Suisse choisit toutefois de manière autonome et s'accorde directement avec les pays partenaires sur les projets qu'elle entend financer.

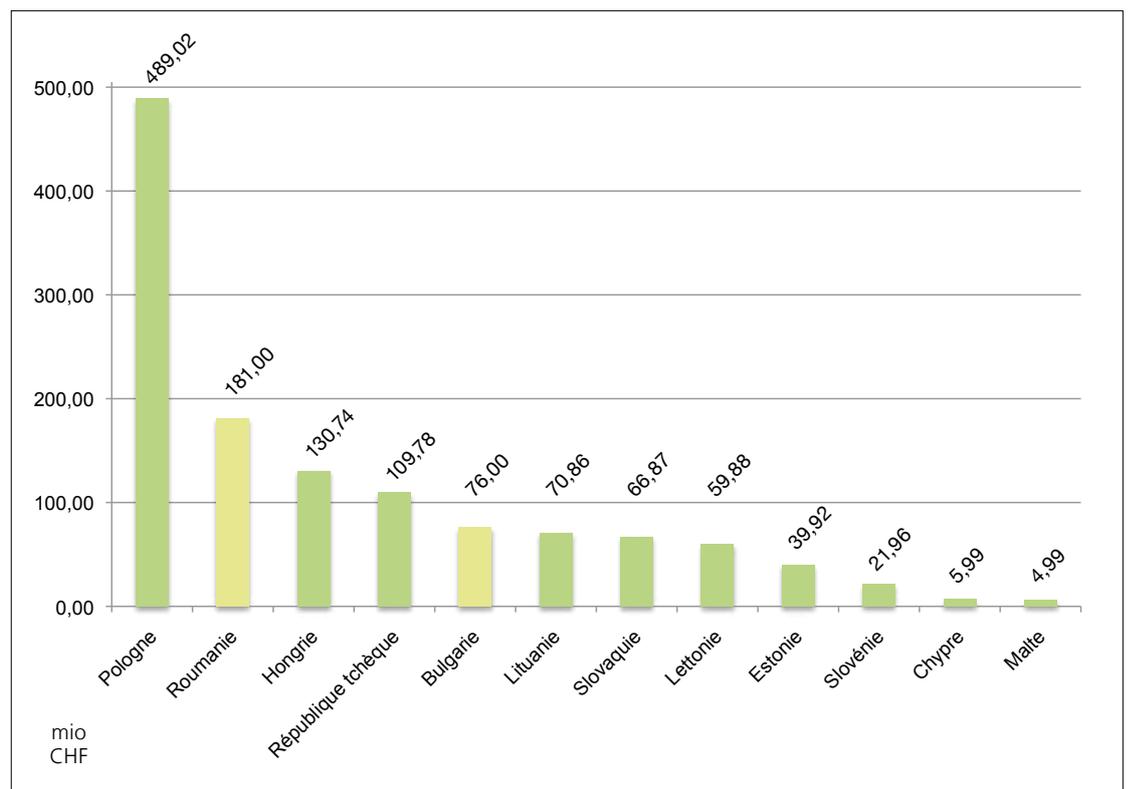


Figure 1 : Répartition géographique de la contribution à l'élargissement

La répartition de la contribution entre les douze pays partenaires se fonde pour l'essentiel sur le nombre d'habitants et le revenu par habitant



Au plan légal, la contribution à l'élargissement repose sur la loi fédérale sur la coopération avec les Etats d'Europe de l'Est, que le peuple suisse a approuvée en votation le 26 novembre 2006 par 53,4 % des voix. Le Parlement a adopté le crédit-cadre correspondant le 14 juin 2007 (le 7 décembre 2009 pour ce qui est de la contribution en faveur de la Bulgarie et de la Roumanie). Avec chacun des douze pays bénéficiaires, la Suisse a conclu un accord-cadre bilatéral, qui précise les modalités de la coopération et les obligations des partenaires.

La Direction du développement et de la coopération (DDC) et le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), de même que leurs bureaux communs à Varsovie, Riga, Prague, Budapest et Bucarest suivent la mise en œuvre de la contribution. Tous les projets seront achevés d'ici juin 2017 (décembre 2019 dans le cas de la Bulgarie et de la Roumanie). L'approbation des projets devait intervenir au cours des cinq premières années suivant l'ouverture du crédit-cadre, période qui est arrivée à échéance le 14 juin 2012 pour les pays de l'UE-10. Le présent document donne un aperçu des différents projets approuvés dans ces pays et fournit des informations sur leur contexte.

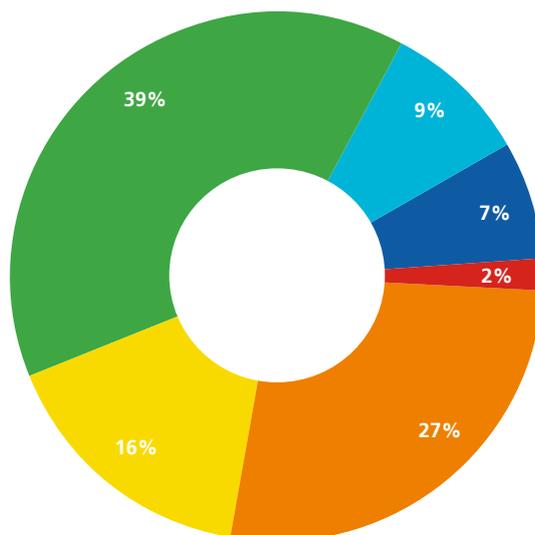


Objectifs des projets



Malgré leur croissance soutenue et les énormes progrès enregistrés depuis leur adhésion à l'UE, les pays de l'UE-10 restent confrontés à des défis de taille. Selon les indicateurs économiques, sociaux et écologiques, la plupart d'entre eux accusent un retard considérable sur la moyenne de l'UE (voir tableaux 1, 2 et 3 en annexe 3). Ce sont justement ces disparités que la contribution à l'élargissement vise à atténuer : les projets financés créent des emplois et stimulent la croissance économique, améliorent aussi la sécurité sociale ainsi que la protection de l'environnement et accordent une attention particulière à la sécurité publique et au renforcement de la société civile. Ce faisant, la Suisse ouvre de nouvelles perspectives sur place à la population, réduisant d'autant l'attrait d'une émigration. Ceci devrait tendanciellement soulager la pression migratoire qu'elle subit elle-même.

Figure 2 : Répartition de la contribution destinée aux pays de l'UE-10 selon les objectifs visés



Au total, 210 projets seront réalisés dans les pays de l'UE-10 pour une somme globale de 950 millions de francs (contribution suisse).

- Croissance économique et conditions de travail
- Sécurité sociale
- Protection de l'environnement
- Sécurité publique
- Renforcement de la société civile
- Préparation des projets et assistance technique

Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

La Suisse consacre 257,7 millions de francs à des projets destinés à stimuler la croissance économique et à améliorer les conditions de travail. Voici leurs priorités : accès à des financements à long terme pour les petites et moyennes entreprises (PME), promotion des exportations, application de normes internationales dans la présentation des comptes, appui aux régions structurellement défavorisées, formation professionnelle et programmes de recherche et de bourses d'études.



Accès des micro-entreprises et des PME à des financements externes

La contribution à l'élargissement permet à quelque 800 entreprises de Hongrie, de Lettonie, de Pologne et de la République tchèque d'acquiescer des microcrédits, du capital-risque et des garanties de crédits d'investissement. Grâce à cet argent, elles créent ou préservent environ 2000 emplois.

Contribution : 86,1 millions de francs.



Promotion des exportations des PME

Des projets pilotes menés dans quelque 100 PME polonaises renforcent la responsabilité sociale des entreprises. En Hongrie, les projets servent à développer le tourisme dans les régions structurellement défavorisées : la formation et une publicité ciblée devraient accroître le nombre des visiteurs de 5 %.

Contribution : 7 millions de francs.



Réglementation du secteur financier

La contribution à l'élargissement finance la formation continue de membres des autorités et d'associations en vue d'assurer l'application de normes internationales régissant la présentation et la vérification des comptes. La présentation des comptes comparable au niveau international et des audits fiables amélioreront le climat d'investissement et la stabilité du secteur financier en Estonie, en Lettonie, en Pologne, en Slovénie et en République tchèque.

Contribution : 16,8 millions de francs.



Développement régional et création d'emplois

La Suisse encourage le tourisme et la commercialisation de produits locaux dans les régions structurellement défavorisées de Hongrie, de Pologne et de Slovaquie. L'aménagement d'infrastructures sportives et culturelles augmentera l'attrait touristique de ces régions. Voici les objectifs des 15 projets prévus : former 6000 personnes, fonder environ 250 entreprises, créer quelque 1000 emplois et fournir en outre un appui à 1000 autres petites entreprises locales et exploitations agricoles. En marge de la plupart de ces activités, on mettra sur pied des campagnes de promotion, des cours de formation continue et des prestations de conseils. Pour que la promotion du développement régional produise des effets durables, il importe de créer ou de soutenir des structures locales. Leur palette s'étend des systèmes d'information touristique et des offices de tourisme aux instituts de formation professionnelle, en passant par des centres de la promotion économique régionale.

Contribution : 64,2 millions de francs.



Recherche et développement

La Suisse a établi avec plusieurs pays (Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, Slovaquie, Slovénie et République tchèque) des échanges de connaissances à long terme dans certains domaines scientifiques tels que la démocratie et le fédéralisme, les énergies renouvelables, l'environnement et la santé. Entre 2011 et 2017, des bourses de recherche permettront à quelque 750 jeunes scientifiques de passer plusieurs mois en Suisse afin de poursuivre leurs travaux. La Suisse finance par ailleurs la mise en place de 100 partenariats de recherche au niveau des hautes écoles, dont bon nombre se poursuivront après l'achèvement du projet initial.

Contribution : 83,5 millions de francs.

Accroître la sécurité sociale

Une somme d'environ 145,4 millions de francs finance un vaste éventail de mesures dans le domaine de la sécurité sociale. Ces mesures se concentrent sur les personnes âgées et malades, ainsi que sur la promotion de la jeunesse. Les 36 projets approuvés sont axés sur cinq priorités : soins de santé primaires, modernisation d'hôpitaux, prévention, services sociaux destinés à des groupes cibles particuliers et diverses prestations sociales, telle l'amélioration des soins d'urgence ou de l'accès à l'école dans les zones rurales.



Soins de santé primaires

La Suisse finance la rénovation et l'équipement de trois centres de santé en République tchèque, qui accueillent des personnes atteintes de maladies chroniques ou incurables. Les services de soins à domicile seront par ailleurs introduits ou développés dans une quinzaine de localités. Dans le nord-est de la Hongrie, 50 000 personnes auront pour la première fois accès à des réseaux de cliniques.

Contribution : 24,2 millions de francs.



Modernisation d'hôpitaux

En Lituanie, 22 maternités seront dotées d'appareils modernes ainsi que de trois nouvelles ambulances spéciales pour nouveau-nés et le personnel bénéficiera d'une formation continue. En Slovénie et à Malte, les projets serviront à acquérir des appareils modernes de radiothérapie et de diagnostic du cancer; en Estonie, ils permettront d'acheter un équipement pour la kinésithérapie d'enfants accidentés. La coopération mettra en outre l'accent sur les partenariats avec des médecins et des hôpitaux suisses, afin d'assurer la transmission et les échanges de connaissances.

Contribution : 35,3 millions de francs.



Prévention

En Pologne, une campagne d'hygiène et de prévention dentaires sera menée en faveur de 400 000 enfants en bas âge et de leurs parents, et 28 000 jeunes mères recevront des informations sur une alimentation saine. De plus, 25 000 personnes se soumettront à un test de dépistage de l'hépatite C, tandis que 7000 infirmiers et 500 médecins suivront une formation continue sur cette maladie. Une campagne publique faisant intervenir 1000 médecins sera lancée afin de lutter contre le tabagisme et l'alcoolisme.

Contribution : 17 millions de francs.



Services sociaux destinés à des groupes cibles particuliers

Un important volet du programme consiste à rénover et à doter d'un équipement et d'un système de soins modernes des centres et des homes pour personnes âgées et malades en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque. Les activités amélioreront la qualité de vie dans quelque 50 homes et offriront une formation continue à plus de 1000 professionnels. Le programme soutiendra en outre dix centres communautaires destinés à la minorité rom en Slovaquie et ouvrira dix foyers pour orphelins en Estonie.

Contribution : 49,9 millions de francs.



Diverses prestations sociales

De nouveaux bus scolaires permettent à 9000 élèves lettons vivant dans des hameaux dispersés de se rendre à l'école. En Estonie, la Suisse modernise par ailleurs les services d'urgence, afin d'optimiser leur vitesse d'intervention et les soins prodigués aux patients. Enfin, la collaboration avec des spécialistes suisses permet, en Estonie toujours, d'améliorer le traitement réservé aux délinquants toxicomanes. En Hongrie, la Suisse appuie un programme de bourses d'études venant en aide à des élèves du secondaire issus de milieux défavorisés.

Contribution : 19 millions de francs.

Protéger l'environnement

Une somme d'environ 371 millions de francs est consacrée à des projets relevant de la protection de l'environnement. Ils comprennent des projets d'infrastructures qui visent à promouvoir les transports publics, l'alimentation en eau potable, l'épuration des eaux usées, l'efficacité énergétique, le recours aux énergies renouvelables, l'élimination des déchets spéciaux et l'observation de l'environnement. Ces projets ne contribuent pas seulement à protéger l'environnement, mais réduisent également les risques sanitaires, améliorent les conditions de vie de la population et stimulent la croissance économique. Outre ces activités dans le domaine des infrastructures, la Suisse soutient des projets visant à protéger la nature et à préserver la biodiversité.



Transports publics

Grâce à la contribution à l'élargissement, environ 23 millions d'utilisateurs des transports publics polonais et tchèques bénéficieront de nouvelles installations : quatre gares (routières), une nouvelle ligne de tram et une nouvelle ligne de trolleybus, nouveaux raccordements aux réseaux de transports, quatre trains diesel, six motrices, deux systèmes d'information destinés aux usagers et une infrastructure ferroviaire adaptée aux handicapés. Le recours accru aux transports publics réduira les émissions de CO₂. Contribution : 68,6 millions de francs.



Alimentation en eau potable

En Hongrie, 100 kilomètres de conduites seront rénovées et 40 nouveaux kilomètres construits : 200 000 personnes bénéficieront d'une eau de meilleure qualité et de frais d'entretien moins élevés. Contribution : 24,9 millions de francs.



Epuration des eaux usées

En Slovaquie, seuls environ 60 % des ménages sont raccordés au réseau d'égouts. 55 kilomètres d'égouts seront réhabilités ou construits à neuf, de sorte que 10 000 nouveaux habitants pourront être raccordés. Par ailleurs, l'agrandissement et la construction des installations d'épuration permettra d'épurer quatre fois plus d'eaux usées dans neuf communes slovaques. Ces progrès n'amélioreront pas seulement la protection de l'environnement, mais aussi les conditions de vie dans les communes concernées. En Lettonie, un projet prévoit de réhabiliter les sites contaminés dans les ports, afin de mettre un terme à la pollution du fleuve Daugava, qui se jette dans la mer Baltique. A Chypre, une station d'épuration pour le traitement des boues industrielles et domestiques sera construite. Contribution : 43,9 millions de francs.



Efficacité énergétique et énergies renouvelables

En Estonie, en Hongrie, en Lituanie, en Pologne et en Slovénie, le programme vise à encourager le recours aux énergies renouvelables dans plus de 16 000 ménages et 300 bâtiments publics et à améliorer l'efficacité énergétique de quelque 700 ménages et 50 bâtiments publics. On prévoit aussi de construire une centrale de chauffage à biomasse en Pologne et de couvrir de cellules photovoltaïques une paroi antibruit de 600 m de long en Slovénie. Selon les prévisions, ces efforts réduiront les émissions annuelles de CO₂ de 70 000 tonnes environ. Contribution : 155,4 millions de francs.



Observation de l'environnement

En Estonie et en Hongrie, la modernisation des laboratoires et des stations de mesure de 16 services d'inspection, agences et instituts de recherche permettra de mieux surveiller les décharges, la qualité de l'eau et de l'air, ainsi que la radioactivité, et de mieux prévenir les dangers naturels. Aussi fiables qu'exhaustives, les données ainsi collectées sont non seulement indispensables pour appliquer les directives de l'UE, mais fourniront aussi des bases solides aux autorités afin de prendre des décisions pertinentes pour protéger l'environnement. Contribution : 19,3 millions de francs.



Elimination des déchets

En Pologne, la construction d'une nouvelle usine d'incinération desservira 31 000 habitants. Quatre décharges doivent en effet être assainies. La Suisse appuie par ailleurs la Pologne dans ses efforts pour mettre en place un système de surveillance et d'élimination de l'amiante, éliminer les déchets contenant de l'amiante des décharges sauvages et rénover les toits de quelque 14 000 maisons individuelles et de onze bâtiments publics. Environ 70 000 tonnes de déchets contenant de l'amiante seront ainsi éliminées dans les règles de l'art. Non contente de contaminer l'air et les eaux souterraines, la poussière d'amiante représente en effet aussi un risque sanitaire pour la population.

Contribution : 35,8 millions de francs.



Biodiversité

Les multiples activités prévues en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie et en République tchèque mettent l'accent sur la diversité des espèces. Les 16 projets financés se concentrent sur quatre priorités : 1. Mesures de revitalisation et de protection sur une surface de 4000 hectares dans des régions particulièrement riches en biodiversité. 2. Collecte de données de base sur plus de 1,6 million d'hectares et mise en place d'un système de surveillance couvrant une région d'environ 22 000 km², soit la moitié de la superficie de la Suisse. 3. Promotion d'un développement économique écologiquement et socialement supportable, moyennant un tourisme durable, dans 45 communes, les projets incluant des cours destinés aux représentants des autorités, aux agriculteurs et aux propriétaires de forêts. 4. Une vaste campagne de sensibilisation, qui devrait atteindre 1,5 million de personnes et les inciter à adopter un comportement durable. En Hongrie, la Suisse soutiendra par ailleurs de nombreux projets visant à certifier 600 écoles pour leur enseignement propice à la durabilité et à dispenser une formation sur les problèmes environnementaux à 200 000 élèves. Tous les projets s'attacheront surtout à impliquer la population et les autorités locales dans les activités. Nombre de projets intervenant dans la région des Carpates, qui présentent beaucoup de similarités avec les Alpes, ils pourront faire appel aux connaissances et à l'expérience d'institutions suisses.

Contribution : 23,1 millions de francs.

Accroître la sécurité publique

Près de 88,1 millions de francs suisses seront consacrés aux mesures destinées à sécuriser les frontières et à moderniser le système judiciaire, à la lutte contre le crime organisé et la corruption ainsi qu'à la prévention de catastrophes naturelles.



Modernisation du système judiciaire

La contribution suisse servira à accélérer les procédures judiciaires et donc à réduire leurs coûts. Dans les trois Etats baltes et en Slovaquie, plus de 180 tribunaux et prisons seront équipés de systèmes modernes de visioconférence ou d'enregistrements audio. L'argent servira par ailleurs à doter des palais de justice hongrois de meilleurs moyens de communication, de 104 détecteurs de métaux et de 45 scanners.

Contribution : 20,7 millions de francs.



Sécurité des frontières

Afin d'optimiser le passage de la frontière et de lutter contre le crime organisé, six postes frontière seront dotés d'infrastructures et d'équipements nettement plus performants. En Pologne, les groupes d'intervention mobile recevront 70 véhicules spéciaux, afin d'assurer une meilleure surveillance des quelque 1200 km de la frontière extérieure de l'espace Schengen. La Suisse et la Pologne ont par ailleurs convenu d'intensifier leur coopération en matière de migration. Dans le cadre d'un autre grand projet, les autorités nationales et locales bénéficieront d'une formation qui leur permettra d'accroître la sécurité de la circulation routière.

Contribution : 35 millions de francs.



Lutte contre la corruption et le crime organisé

Outre les services des frontières, les autorités de police bénéficieront aussi d'un appui et seront renforcées : environ 500 collaborateurs de la police suivront des cours de formation continue. En même temps, l'argent servira à renouveler l'équipement technique des forces d'intervention et à financer des systèmes informatiques d'investigation et d'analyse. La majorité des projets entendent promouvoir la collaboration entre autorités judiciaires et services de sécurité nationaux et les intégrer dans le réseau européen. Ils soutiennent également la collaboration avec les autorités suisses. Avec l'appui de spécialistes suisses, quelques villes hongroises ont par ailleurs prévu d'introduire une police de proximité.

Contribution : 16,5 millions de francs.



Prévention des catastrophes naturelles et des situations d'urgence

En Hongrie, la contribution suisse financera des projets de protection contre les crues, en particulier dans le bassin versant de la Tisza. Grâce à des prévisions hydrologiques plus fiables et à la rénovation des digues, quelque 350 000 habitants du nord-est du pays seront mieux protégés contre les inondations. En Pologne et en République tchèque, les autorités bénéficieront d'un appui pour gérer les urgences et les crises. En Estonie, 200 spécialistes seront formés afin d'assurer une meilleure protection contre le feu dans les hôpitaux et les établissements médicalisés publics. En Lettonie, enfin, la formation des responsables et l'acquisition d'équipements adaptés amélioreront la sécurité contre le feu dans 140 écoles.

Contribution : 16 millions de francs.

Renforcer la société civile

Un total de 69,2 millions de francs financera des projets destinés à renforcer la société civile et à promouvoir des partenariats entre la Suisse et des institutions locales. Les montants versés par la Suisse à ces projets oscilleront entre 10 000 et 250 000 francs.



Organisations non gouvernementales

Dans tous les pays bénéficiaires, à l'exception de Malte, un fonds a été mis en place pour cofinancer quelque 700 projets menés par des organisations non gouvernementales (ONG) locales. La majorité de ces projets concerneront le domaine social et la protection de l'environnement. Les projets sociaux visent les groupes marginalisés, tels les enfants victimes de violence à l'école ou au sein de leur famille ainsi que les personnes âgées vivant dans la pauvreté. Les projets environnementaux serviront à lutter contre la pollution, à préserver la biodiversité ou à sauvegarder des zones protégées menacées par les activités humaines. En réalisant ces projets, les ONG contribuent au développement équilibré de leur région. En même temps, les règles et les exigences inhérentes aux projets obligeront les ONG à améliorer leur mode de fonctionnement et à renforcer leur assise financière.
Contribution : 53,2 millions de francs.



Partenariats bilatéraux

Des fonds de partenariat seront institués afin de stimuler et d'élargir les échanges de connaissances et de savoir-faire entre communes, institutions et organisations suisses et celles des pays partenaires. Environ 150 projets allant dans ce sens sont prévus en Hongrie, en Pologne, en Slovaquie, en Slovénie et en République tchèque. Des partenariats fort utiles seront ainsi conclus dans les domaines les plus variés, comme la mobilité douce, la gestion des déchets, la formation à l'environnement dans les écoles ou l'intégration sociale des minorités. Les partenariats existants ou nouveaux permettront ainsi de réaliser nombre de petits projets de grande valeur, qui intensifieront la coopération.
Contribution : 16 millions de francs.





Concentration sur les régions peu développées des pays partenaires

Les disparités sociales et économiques sont grandes au sein des nouveaux Etats membres de l'UE. Dans les régions périphériques de l'Est, le passage rapide à l'économie de marché et l'absence de système de couverture sociale ont entraîné des problèmes sociaux, exacerbés par le départ de la main-d'œuvre qualifiée. Afin de réduire les inégalités économiques et sociales au sein des pays, la promotion se concentre sur les régions moins développées des grands pays partenaires. C'est la raison pour laquelle les accords conclus avec la Hongrie, la Pologne, la Slovaquie et la République tchèque stipulent qu'au moins 40 % de la contribution doit bénéficier aux régions structurellement faibles (zones colorées en jaune clair sur la carte). Cet objectif a été atteint dans les quatre pays.



Utilisation correcte des fonds

L'utilisation correcte des fonds est un critère de réussite déterminant dans tous les pays d'engagement de la coopération. La Suisse y veille par diverses mesures.

Sélection des projets

Les projets sont proposés par les pays partenaires. L'affectation correcte des fonds fait l'objet d'une attention particulière dès la sélection des projets. Des entités indépendantes, au sein desquelles sont représentés les ministères concernés et les ONG, entre autres, contrôlent les critères et les procédures de sélection. La Suisse peut participer aux rencontres de ces entités en qualité d'observateur.

C'est la Suisse qui décide de financer un projet. Les risques d'abus et de corruption sont des volets systématiquement inclus dans l'examen du projet.

Adjudication des mandats

L'adjudication de contrats de fournitures ou de services est régie par le droit de l'OMC et de l'UE, et par le droit national. Le pays partenaire doit confirmer par écrit le respect des règles en vigueur et l'indépendance de toutes les personnes concernées pour chaque appel d'offres public. Le dossier d'appel d'offres contient par ailleurs une clause d'intégrité. Dans un projet pilote en Hongrie, tous les intervenants ont signé, en plus, un pacte d'intégrité (voir encadré 1).

La Suisse a accès à tous les dossiers liés à l'adjudication des contrats.

Encadré 1 : pacte d'intégrité pour réduire les risques de corruption dans les marchés publics

Le pacte d'intégrité est un instrument développé par Transparency International, une ONG active à l'échelle mondiale dans la lutte contre la corruption. Il a été mis au point pour lutter contre la corruption dans la passation des marchés publics. Dès l'appel d'offres, l'adjudicateur doit annoncer qu'il appliquera le pacte d'intégrité et que tous les soumissionnaires devront s'y tenir. Les adjudicateurs et tous les mandataires potentiels s'exposent à de sévères sanctions s'ils venaient à adopter des pratiques illicites dans le cadre du projet. Le déroulement du projet est surveillé par des experts indépendants, de l'appel d'offres à la réalisation du projet.

Phase de mise en œuvre

Rapports et audits réguliers

Il incombe à l'organe qui a transmis le projet de contrôler la fourniture des prestations. Celui-ci rend compte à la Suisse au moins tous les six mois de l'avancement du projet et des prestations facturées. Le pays partenaire vérifie et confirme à la Suisse que les demandes de remboursement sont correctes. La Suisse a accès à tous les documents pertinents.

S'ils soupçonnent des irrégularités, les pays partenaires doivent en informer la Suisse. Ils enquêtent sur les cas suspects et veillent, le cas échéant, à engager des poursuites pénales selon le droit national.

Chaque projet est soumis à un audit financier par un organisme certifié au plus tard à sa clôture. La Suisse est informée de tous les audits réalisés et reçoit des résumés comprenant conclusions et recommandations.

Un encadrement rigoureux sur place

Pour l'UE-10, la DDC et le SECO ont mis sur pied des bureaux à Budapest, Prague, Riga et Varsovie qui supervisent les projets sur place. Ils sont rattachés aux ambassades suisses, qui leur apportent leur soutien. Les collaborateurs de ces bureaux connaissent les conditions locales et disposent de contacts directs.

La Suisse confie par ailleurs des mandats à des experts externes. Forts de leurs connaissances spécifiques, ces derniers contrôlent les études de faisabilité et les dossiers d'appel d'offres. Ils vérifient en outre, lors de visites de projets, les prestations fournies.

Suspension des versements en cas de soupçon

Toutes les contributions versées à des projets sont généralement avancées par le pays partenaire. C'est seulement une fois que la Suisse a reçu les demandes de remboursement, vérifiées et confirmées par le pays partenaire, et après les avoir elle-même examinées, qu'elle avale les versements. En cas de soupçon d'irrégularités, la Suisse peut suspendre les paiements et exiger le remboursement des contributions indûment obtenues.

Encadré 2 : indice de perception de la corruption de Transparency International (2011)

Depuis 1995, Transparency International effectue un classement mondial des pays selon la perception qu'a la population civile de la corruption du secteur public. Sur la base d'enquêtes, cet indice attribue aux pays une note allant de 0 (très corrompu) à 10 (pas corrompu). En 2011, les Etats membres de l'UE ont reçu la note moyenne de 6,3. Les résultats pour l'UE-10 se situaient entre 6,4 et 4 points. La perception subjective du risque général de corruption est donc un peu plus forte dans l'UE-10 que dans la plupart des Etats membres plus anciens de l'UE. En comparaison internationale, près des deux tiers des 183 pays examinés ont reçu un nombre de points inférieur à celui de l'UE-10.



Utilité pour la Suisse



Par la contribution à l'élargissement, la Suisse concourt à une Europe sûre, stable, prospère et démocratique. Motivée par la solidarité, elle bénéficie certes d'abord aux pays partenaires, mais aussi à la Suisse, et ce à plusieurs égards.

Renforcer les relations avec l'UE

La contribution à l'élargissement est un instrument de la politique européenne de la Suisse qui améliore l'image de la Suisse à l'étranger. Elle permet non seulement à notre pays de consolider ses relations bilatérales avec les nouveaux Etats membres, mais encore avec l'ensemble de l'UE.

Le succès de la politique européenne dépend également de la manière dont la Suisse est perçue : elle doit assumer ses responsabilités et contribuer à rele-

ver les principaux défis auxquels fait face le continent européen. La bonne coopération avec l'UE est déterminante pour la Suisse, qui génère un franc sur trois grâce à ses exportations vers l'UE.

Opportunités pour l'économie suisse

L'élargissement de l'UE s'est traduit par de nombreux avantages pour la Suisse, notamment d'importantes possibilités d'exportation et d'investissement. Le pouvoir d'achat croissant des nouveaux pays membres en fait d'intéressants marchés pour les exportateurs suisses. L'économie et la place industrielle suisses profitent de l'ouverture des marchés est-européens, en plein essor, et d'un contexte favorable au développement de nouvelles relations commerciales. Cela contribue directement à préserver des emplois en Suisse.



Réduction de la pression migratoire et influence sur l'environnement

Grâce à la contribution à l'élargissement, la Suisse améliore aussi les perspectives d'avenir locales. L'objectif est de réduire les motifs d'émigration et d'atténuer la pression migratoire sur la Suisse. Par ailleurs, les problèmes environnementaux ne s'arrêtent pas aux frontières. Les projets déployés dans le domaine environnemental, dont beaucoup contribuent à la protection du climat, sont donc aussi dans l'intérêt de la Suisse.

Promotion des partenariats trans-frontaliers

La contribution à l'élargissement vise à donner aux pays partenaires un accès à l'expérience de la Suisse et à un savoir-faire technique qui ne peut être obtenu par la voie commerciale. C'est pourquoi notre pays encourage également les partenariats institutionnels et consultatifs entre les autorités, les organisations à but non lucratif, les fédérations et les associations, et entre les partenaires sociaux de Suisse et des pays de l'UE-10. Dans près d'un projet sur trois, des prestations de conseil sont fournies par une institution spécialisée suisse. Il peut s'agir d'offices fédéraux, mais aussi de services ou d'institutions cantonaux (p. ex. hôpitaux, assurance-incendie, police de la circulation), de fédérations, d'associations ou d'autres institutions (p. ex. Spitex, parc national, Association suisse pour la protection des oiseaux, école de tourisme).

Des fonds de recherche en Bulgarie, en Hongrie, en Lituanie, en Pologne et en Roumanie autorisent en outre les partenariats institutionnels entre les établissements de recherche suisses et ceux des pays partenaires. Par ailleurs, un fonds de bourses ouvre la possibilité à de jeunes diplômés des nouveaux Etats membres de collaborer aux travaux d'un groupe de recherche d'une université suisse. Enfin, il existe, dans les grands pays, des fonds dits de partenariat et d'aide aux ONG qui permettent, par des contributions allant jusqu'à 250 000 francs, de soutenir les partenariats entre les communes, les autorités, les ONG, les associations et les fondations. Ces différents instruments permettent de créer quelque 300 nouveaux partenariats institutionnels, et de renouveler et d'encourager les partenariats en place.

En dépit du recul de la croissance économique lié à la crise financière et économique de 2008, de la crise de la dette dans l'espace européen et de la forte appréciation du franc suisse, la balance commerciale avec les Etats membres de l'UE-10 a enregistré un excédent de 360 millions de francs en 2011. Les investissements directs suisses dans ces pays ont plus que doublé depuis la première phase d'élargissement à l'Est en 2004.

La contribution à l'élargissement représente environ 0,8 % des moyens déployés par l'UE en faveur des dix Etats partenaires. La réussite des projets promus dans le contexte de la contribution à l'élargissement contribue à l'image positive de la Suisse dans les nouveaux Etats membres de l'UE (ainsi que dans le reste de l'UE) et améliore par là même les opportunités des entreprises suisses dans ces pays. Une enquête récente a montré que des entreprises suisses ont reçu ces dernières années 341 commandes pour un montant de quelque 576 millions de francs dans le sillage des projets financés par l'UE dans les douze nouveaux Etats membres. Les mandats effectifs émanant des fonds de l'UE et confiés à des entreprises suisses devraient toutefois dépasser largement ce montant.

Mais l'économie suisse profite aussi directement de la contribution à l'élargissement sous la forme de mandats confiés à des entreprises, des consultants, des organisations et des associations suisses. A fin 2011, ces mandats se chiffraient à 23,5 millions de francs pour l'évaluation et l'exécution de projets dans les douze plus jeunes Etats membres de l'UE. Avec la conclusion de la période d'engagement dans l'UE-10, l'accent est désormais mis sur la réalisation des projets. La plupart des appels d'offres publics n'ont pas encore eu lieu. Compte tenu du fait que la palette de produits et le savoir-faire technique de l'économie suisse ont été pris en compte dans la sélection des domaines de coopération pour la contribution à l'élargissement, on peut partir du principe que les entreprises suisses seront aussi sur les rangs.

Six questions au SECO et à la DDC

Les deux responsables des unités concernées s'expriment dans une prise de position commune

1. Quel projet vous a particulièrement touchés ? Ou, pour dire les choses autrement, à quelle occasion vous-êtes vous dit « quel bonheur de pouvoir aider ! » ?

En Estonie, dans une clinique pédiatrique, nous avons financé un appareil médical qui facilite la rééducation d'enfants souffrant de graves problèmes de mobilité suite à un accident. C'est un matériel très complexe pour lequel la Suisse est à la pointe. Son acquisition a été suggérée et cofinancée par une association estonienne privée dont le fondateur est un grand-père désireux de voir remarcher sa petite-fille. L'appareil, qui est utilisé tous les jours, permet à des dizaines d'enfants d'accéder, dans le cadre de leur réadaptation, à un programme d'entraînement performant. Ce qui nous rend vraiment heureux, c'est qu'avec un montant relativement modeste nous donnions un espoir à de nombreux enfants estoniens de recouvrer leur mobilité.

2. Quel impact la crise de la dette actuelle a-t-elle eu sur la mise en œuvre de la contribution à l'élargissement ?

La plupart des pays partenaires ont connu, depuis 2010, des coupes budgétaires parfois drastiques et des changements de priorités. Conséquence : les dépenses de personnel et les investissements ont aussi été revus à la baisse. Dans les unités administratives responsables de la contribution à l'élargissement, les départs de collaborateurs se sont succédés et des personnes clés ont été remplacées. La coopération en a été temporairement prétéritée. Mais le plus grave, c'est que plusieurs grands projets qui avaient déjà été provisoirement avalisés ont été retirés, la part minimale de cofinancement de 15 % n'ayant plus pu être garantie. En Pologne, cela a concerné un montant global de plus de 100 millions de francs, pour lequel des projets de réserve avec cofinancement assuré ont dû être identifiés puis, dans un délai très court, approfondis.

3. Quelle image avez-vous de l'UE-10 suite aux voyages que vous y avez effectués ces dernières années ? Les disparités sont-elles importantes ? La détresse est-elle grande ?

Il est très important, dans le cadre des visites auxquelles nous procédons dans les pays partenaires,

que nous nous rendions dans les régions rurales et de montagne et pas seulement dans les grandes villes. Il y a un monde entre les boulevards modernes et les somptueuses promenades des grandes villes et les conditions de vie et d'habitat modestes que connaissent certaines zones rurales et petites villes. Ce n'est pas simplement une question de détresse matérielle, mais d'absence de perspectives d'avenir pour les habitants de certaines régions. Dans un tel contexte, rares sont les investissements réalisés. Et ceux qui le peuvent quittent ces régions défavorisées. Cette dichotomie est regrettable et doit être atténuée.

4. Comment les entreprises suisses sont-elles informées des opportunités commerciales dans le cadre de la contribution à l'élargissement ?

Nous avons organisé, dès 2007, en collaboration partielle avec l'Osec (Business Network Switzerland), une série de manifestations au cours desquelles nous avons fourni des informations non seulement sur la contribution à l'élargissement, mais aussi sur les opportunités d'affaires en lien avec les fonds de l'UE. Les entreprises suisses peuvent participer à tous les appels d'offres publics dans le cadre de projets de cohésion et d'autres projets. Pour des raisons évidentes, il n'y a aucune garantie qu'une offre suisse gagne. Comme nous ne recevons quasiment plus aucune demande de la part des représentants des entreprises, nous pensons que les entreprises suisses intéressées connaissent désormais bien les modalités de la contribution à l'élargissement et celles des fonds de l'UE ou consultent à ce sujet notre site internet www.contribution-elerargissement.admin.ch. A travers ce site, nous informons des projets prévus et de ceux qui sont autorisés, et signalons principalement aux entreprises les appels d'offres en cours.

5. Pourquoi faut-il beaucoup de temps pour avaliser un projet ?

Nous aussi nous pensions, au départ, que les choses pouvaient aller plus vite. Or rien que le processus de sélection des projets dans le cadre de la procédure de concours dans le pays partenaire prend souvent plus d'un an. Les priorités et les critères de sélection des projets sont fixés dans l'accord-cadre conclu avec l'Etat partenaire concerné. Sur cette base, les Etats partenaires organisent, en règle générale, les appels à dépôt de projets, évaluent les propositions transmises et proposent ensuite à la Suisse les meilleurs projets en vue d'un financement. C'est alors au tour

de la DDC ou du SECO d'évaluer les projets proposés. Si la première évaluation est favorable, les responsables de projets reçoivent le feu vert pour affiner les détails du projet et intégrer les exigences formulées par la Suisse. L'élaboration de la documentation complète du projet et l'autorisation définitive par la Suisse de même que la délivrance des permis de construire par exemple prennent, pour les projets d'envergure, plus d'un an et demi. Il a toujours été primordial pour nous de garantir une qualité élevée des projets, notamment par un contrôle systématique par des experts suisses et des contacts étroits avec les responsables des projets sur place. La durée relativement longue du processus d'autorisation est en quelque sorte le prix à payer pour un niveau de qualité élevé des projets.

6. La contribution suisse à l'élargissement est relativement modeste par rapport aux moyens engagés par l'UE pour la mise en œuvre de sa politique de cohésion. A-t-elle une véritable portée ? Comment est-elle perçue dans les pays bénéficiaires ?

Bien entendu, les pays reçoivent beaucoup plus de moyens de l'UE dans le cadre de la politique de cohésion qu'ils n'en reçoivent de la Suisse. Nous ne devons pas surestimer la portée de notre contribution. Néanmoins, par delà le soutien massif apporté par l'UE, la Suisse peut réellement faire une différence par ses programmes de coopération bilatéraux. Des institutions suisses collaborent à de nombreux pro-

jets, propices à un échange d'expériences qui à son tour renforce les relations bilatérales. Des partenariats existent par exemple avec des hôpitaux suisses, des services fédéraux comme l'administration des douanes ou le Tribunal fédéral, et de nombreuses ONG suisses. Nous veillons à ce que les projets que nous cofinçons soient relayés dans les médias et auprès du grand public sur place. Nous n'entendons pas bouleverser en profondeur les conditions économiques et sociales dans les pays partenaires mais proposer des solutions susceptibles d'être perçues comme une contribution positive de la Suisse.



Dr. Hugo Bruggmann, chef du secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion, SECO



Dr. Ulrich Stürzinger, chef de la division Nouveaux Etats membres de l'UE, DDC

Echos des pays partenaires

Chypre



Chypre bénéficie de la contribution suisse à l'élargissement : Les 5,7 millions de francs engagés améliorent la situation environnementale et soutiennent la formation professionnelle technique. Grâce à la fructueuse coopération entre les deux pays, les trois projets déployés contribueront directement et concrètement au développement durable de l'environnement et/ou à l'amélioration des conditions sociales à Chypre.

George Georghioum, secrétaire permanent du bureau de la planification

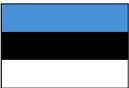


Estonie



Le programme de coopération helvético-estonien a joué un rôle important dans l'amélioration des conditions de vie de la population locale. Nous ne citerons que quelques projets clés : nous avons acheté différents appareils médico-légaux destinés à l'Institut estonien des sciences forensiques, construit des homes pour enfants et acquis des appareils de réadaptation. Plusieurs grands projets sont encore en cours et nous espérons pouvoir présenter les résultats d'ici quelques années.

Ivar Sikk, secrétaire général suppléant en charge de la politique fiscale



Hongrie



Il est primordial pour la Hongrie d'avoir accès aux ressources de la coopération helvético-hongroise. Ce programme nous permet de coopérer avec le pays donateur sur les lignes directrices, de soutenir les besoins réels des requérants et de réaliser des projets à la fois créatifs et utiles.

Les ressources du programme bilatéral de coopération jouent un rôle important dans le cadre des aides diverses et des moyens de l'UE à disposition de la Hongrie. Elles ouvrent des possibilités de développement aux domaines et aux projets qui ne peuvent pas être soutenus par d'autres instruments. Les axes prioritaires sont très variés et vont des initiatives régionales visant à créer des emplois au tourisme médical et au capital-risque, en passant par la prévention des inondations, le développement des infrastructures ou encore les écoles et jardins d'enfants en forêt qui sensibilisent les enfants aux questions environnementales. Ils ont vu le jour conformément aux souhaits des requérants. Le programme est doté de 130 millions de francs, qui ont permis de soutenir presque 40 projets.

Balázs Simó, chef de la division Programmes de coopération internationaux



Lettonie



La contribution de la Suisse est très appréciée en Lettonie car elle a permis de réaliser des projets visant à améliorer des secteurs clés de notre pays. Citons notamment la protection de l'environnement, les transports scolaires, la modernisation de l'appareil judiciaire, les initiatives en faveur de la jeunesse dans les zones rurales, les activités dans le domaine des ONG, les bourses, la recherche, ainsi que les micro-crédits pour stimuler l'économie privée. Notre société engrange d'ores et déjà les résultats de ces investissements grâce à une fructueuse coopération avec la Suisse et à la compréhension mutuelle entre les deux pays. Nous nous réjouissons de poursuivre l'étroite collaboration bilatérale avec la Suisse.

Aleksandrs Antonovs, secrétaire général suppléant en charge du fonds structurel de l'UE et du fonds de cohésion au ministère des Finances



Lituanie



Nous nous réjouissons que la Lituanie ait pu achever la phase de mise en œuvre du programme de coopération helvético-lituanien prévue pour la signature des accords de projet. L'enthousiasme manifesté des deux côtés est le signe d'une fructueuse coopération. Pour la qualifier, trois termes me viennent à l'esprit : inspiration, partenariat et succès. La Lituanie n'en retire pas qu'un bénéfice matériel : elle apprend à créer de la valeur ajoutée à long terme. La stabilité des relations économiques et politiques entre la Lituanie et la Suisse contribue de manière décisive à la réduction des disparités dans les domaines des services publics et du développement social entre les nouveaux et les anciens États membres de l'UE.

Rolandas Kriščiūnas, vice-ministre des Finances

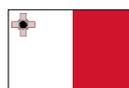


Malte



Pour Malte, la contribution de la Suisse se traduit concrètement par une amélioration des soins prodigués aux patients atteints d'un cancer et par la collaboration avec un centre de compétence suisse comme l'Institut oncologique de la Suisse italienne à Bellinzona. Elle permet également de renforcer le partenariat stratégique entre la Suisse et Malte et d'augmenter la visibilité du pays dans le bassin méditerranéen grâce à la poursuite du soutien de la Suisse en faveur de l'Académie méditerranéenne d'études diplomatiques (MEDAC).

Cette coopération a des résultats positifs et donne lieu à de très bonnes relations de travail. La méthode de mise en œuvre est à la fois simple et souple, ce qui est une vertu cardinale pour une administration de petite dimension comme celle de Malte. Stephen Calleja, directeur (programmes et projets), secteur des moyens et programmes financiers, office du Premier ministre





Pologne

Grâce à la fructueuse collaboration entre la Pologne et la Suisse, nous réalisons des progrès constants dans la mise en œuvre du programme bilatéral de coopération. Ce dernier revêt une importance grandissante en tant que forum de dialogue et de coopération concrète. Les projets auxquels participent des autorités locales, des institutions publiques, des universités et des ONG couvrent une large palette de domaines, parmi lesquels le développement régional, l'environnement et l'infrastructure, la recherche scientifique, les prestations de santé et les services sociaux. Les projets vont du très gros projet d'infrastructure dévisé à 20 millions de francs (soutien aux transports publics), à des petits projets de développement de la société civile soutenus à hauteur de 10 000 francs. Il convient de souligner non seulement la diversité des projets, mais aussi l'enthousiasme, la compétence et l'engagement des bénéficiaires. Je suis convaincu que, par-delà les projets soutenus, le programme aura des effets positifs. La Pologne s'est développée rapidement ; toutefois, la cohésion socio-économique doit encore être améliorée. Je remercie le gouvernement et la population suisses pour le soutien apporté à ce processus à travers le programme de coopération helvético-polonais.

Paweł Orłowski, vice-secrétaire d'Etat au Ministère du développement régional



Slovénie

La mise en œuvre des projets dans le cadre du programme de coopération helvético-slovène visant à réduire les inégalités économiques et sociales dans l'UE élargie est actuellement en pleine concrétisation. La population slovène attend pour bientôt les premiers résultats concrets de ces projets. Il convient de porter une attention toute particulière aux projets visant à améliorer l'efficacité énergétique, à promouvoir les énergies renouvelables, à moderniser les appareils médicaux destinés au traitement oncologique, à encourager la société civile – un facteur de développement essentiel – et enfin, et surtout, à soutenir et consolider les partenariats entre les communes et régions slovènes et la Suisse. Pour la Slovénie, il est primordial, dans l'optique de réduction des inégalités économiques et sociales entre les Etats membres de l'UE, que l'on ne mette pas seulement en œuvre les projets sélectionnés dans les régions du pays présentant des faiblesses structurelles, mais que l'on implique les entreprises slovènes dans les projets. La coopération avec la Suisse dans le cadre de la contribution à l'élargissement est des plus fructueuses, notamment avec l'ambassade de Suisse à Ljubljana. C'est la raison pour laquelle nous espérons que celle-ci se poursuivra à l'avenir.

Monika Kirbiš Rojs, MSc, secrétaire d'Etat



Slovaquie

Le programme de coopération helvético-slovaque complète judicieusement les programmes de soutien financés, par exemple, par le fonds structurel de l'UE. Il encourage des secteurs qui revêtent une importance nationale, régionale ou locale pour le développement de la Slovaquie et qui contribuent à réduire les inégalités économiques et sociales dans le pays et entre la Slovaquie et les Etats membres de l'UE plus développés (p. ex. le soutien aux services sociaux pour les enfants et les jeunes). Si le programme est souple et axé sur les résultats, il tient aussi compte des possibilités et des compétences des bénéficiaires du soutien. La coopération avec les partenaires suisses est constructive et, la plupart du temps, très dynamique. La laborieuse procédure bipartite d'autorisation des projets (République slovaque, Confédération suisse) en deux étapes (description provisoire du projet, description définitive du projet) et le manque de souplesse concernant l'utilisation des montants non utilisés au terme de la période d'engagement constituent toutefois le point faible de ce programme.

Jan Krak, directeur général, section de la coopération internationale



République tchèque

Dans le cadre de la contribution à l'élargissement, la Suisse octroie à la République tchèque une contribution à fonds perdu d'un peu plus de 100 millions de francs. Le programme soutient de nombreux projets dans différents secteurs, dont de grands projets d'infrastructure et de transport et des projets dans les domaines de l'aide sociale, de la santé et de la recherche. Il convient également de mentionner des priorités comme l'administration de la justice, les ONG, ainsi que la lutte contre la corruption et le crime organisé. Nous apprécions la complémentarité avec d'autres sources de financement et l'approche partenariale qui ouvre des possibilités eu égard à une future coopération bilatérale voire, dans bien des cas, les étend.

Eva Anderová, directrice du service des relations internationales

Perspectives

Tous les projets étant maintenant avalisés dans l'UE-10, il faut veiller à ce qu'ils soient concrétisés avec succès d'ici au 14 juin 2017. La mise en œuvre des quelque 200 projets fait l'objet d'un accompagnement serré de la DDC et du SECO. Elle s'inscrit généralement dans un contexte difficile, et des facteurs externes comme une dégradation de la situation économique ou des changements de personnel du côté du pays partenaire, peuvent parfois avoir une incidence négative sur le déroulement des projets. Il y a toutefois lieu d'être confiant, les projets sélectionnés satisfont aux exigences et aux attentes élevées en matière de qualité. Des rapports et visites de projets réguliers permettent une évaluation continue des risques. Des mesures visant à réduire les risques d'abus et de corruption sont par ailleurs au cœur du dispositif.

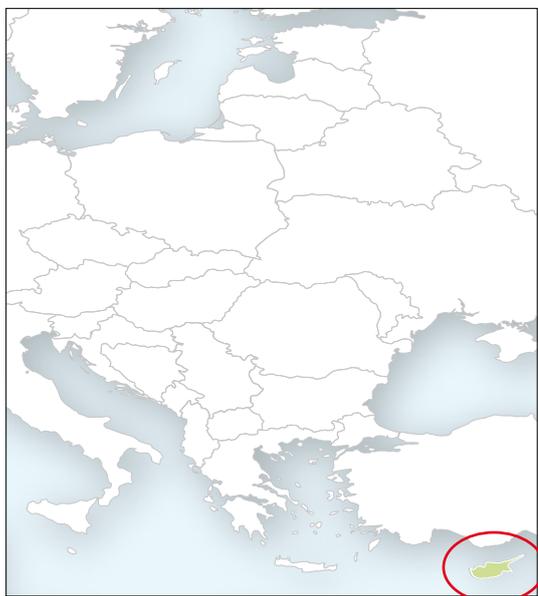
Les résultats attendus des projets, lesquels sont résumés dans la présente brochure, contribueront de manière substantielle à l'amélioration et au développement de domaines divers au sein des nouveaux Etats membres. Cette contribution de la Suisse acquerra, ces prochaines années, une visibilité concrète.



Annexe 1: Aperçu des projets dans les pays partenaires



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE CHYPRE 6 MILLIONS DE FRANCS



Population: 0,8 millions

Importations suisses en provenance de Chypre: 8,5 millions de francs

Exportations suisses vers Chypre: 70,7 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 0,5 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 99 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

A Chypre, trois projets ont été autorisés pour un montant total de 5,7 millions de francs. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Modernisation de la formation professionnelle technique

La Suisse soutient à Chypre un projet visant à moderniser la formation professionnelle technique. L'objectif est de faciliter l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle, de lutter contre la marginalisation des chômeurs et de poser les bases durables d'une amélioration des aptitudes professionnelles des employés.

■ Protéger l'environnement

Construction d'une station d'épuration et de traitement des eaux usées

Un projet soutient la construction d'une station moderne d'épuration des eaux usées pour rendre la qualité de l'eau du lac de Polemidia conforme aux normes en vigueur. Cette installation permettra l'épuration de boues de vidange ainsi que des écoulements pollués d'une grande décharge publique, deux sources d'eau contaminée, qui filtre sinon de manière incontrôlée. Ainsi, les boues et les déchets ne se déverseront plus dans le lac de retenue. Le projet contribue dès lors à résoudre un sérieux problème écologique à Chypre.

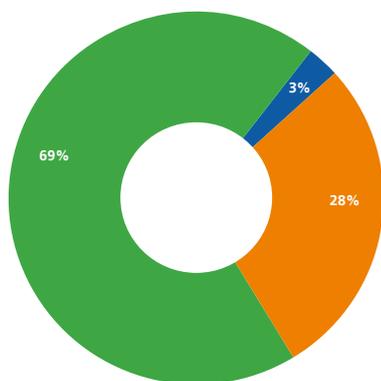
■ Renforcer la société civile

Mise sur pied d'un centre de rencontre pour promouvoir les échanges culturels sur l'île de Chypre

Avec le concours d'autres pays donateurs, ce projet a permis d'acheter un vieux bâtiment abandonné dans la zone tampon de Chypre, de le rénover complètement et de le transformer en un centre culturel et de rencontre. Le centre a ouvert ses portes début mai 2011 et favorise depuis lors le dialogue entre les groupes de population. Il apporte ainsi une contribution essentielle à la réconciliation et à la construction de la paix sur l'île de Chypre.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/cyprus/>

Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

1 projet
1 599 700 CHF

■ Protection de l'environnement

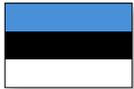
1 projet
3 935 150 CHF

■ Renforcement de la société civile

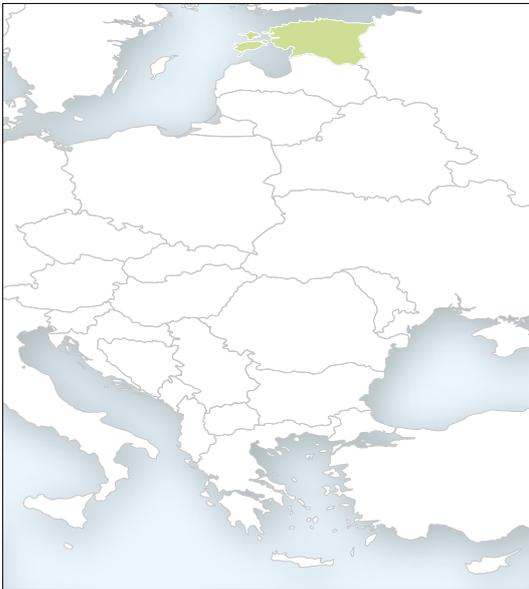
1 projet
153 150 CHF

Total 5 688 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE L'ESTONIE 40 MILLIONS DE FRANCS



Population: 1,3 million

Importations suisses en provenance d'Estonie: 45,7 millions de francs

Exportations suisses vers l'Estonie: 101,9 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 7,6 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 64 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Estonie, 18 projets ont été autorisés pour un montant total de 37,9 millions de francs. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Formation dans le domaine de la comptabilité et de la révision des comptes

L'utilisation de normes internationales dans le domaine de la présentation des comptes et de leur vérification permet d'améliorer le climat des investissements et contribue à prévenir les crises financières. Dans cette optique, la Suisse soutient l'Estonie dans les efforts qu'elle déploie pour transposer le droit de l'UE dans les domaines de l'information financière et de la révision.

Programme de bourses et de recherche

Le programme de bourses offre à des doctorants et des étudiants post-doc estoniens la possibilité d'effectuer en Suisse des séjours de recherche d'une durée déterminée, intensifiant la coopération entre les institutions de recherche suisses et estoniennes et contribuant au développement de l'Estonie en tant que pôle de recherche.

Par ailleurs, un projet soutient les milieux scientifiques estoniens dans le domaine des nanotechnologies en fournissant un microscope spécial et en formant du personnel à son utilisation.

■ Accroître la sécurité sociale

Amélioration de la situation des enfants en foyer

Le projet soutient la construction de dix nouveaux foyers pour enfants dans trois communes estoniennes. Au total, ces nouveaux foyers offrent un chez-soi à 80 enfants n'ayant pas la possibilité de grandir auprès de leurs parents. Ils serviront également de modèle lors de la construction d'autres foyers en Estonie. Le nombre maximal de dix enfants par foyer permet de maintenir des structures familiales.

Thérapies pour les détenus toxicomanes

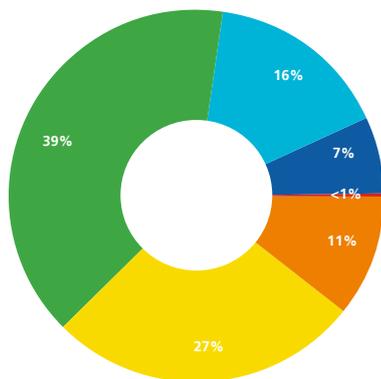
Le projet vise à endiguer la criminalité liée à la drogue en proposant à des délinquants toxicomanes des mesures thérapeutiques pendant leur incarcération et leur période de probation, afin de soutenir ces personnes lors du sevrage et de leur réintégration dans la société.

Amélioration de l'efficacité des services d'urgence ainsi que du service national des ambulances

En finançant deux projets qui se complètent, la Suisse contribue à l'optimisation technologique des centrales d'appel et des services de secours en Estonie. Le but est de raccourcir sensiblement le temps entre la réception d'un appel d'urgence



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

3 projets
4 023 337 CHF

■ Sécurité sociale

5 projets
10 228 335 CHF

■ Protection de l'environnement

2 projets
15 000 000 CHF

■ Sécurité publique

5 projets
5 992 057 CHF

■ Renforcement de la société civile

1 projet
2 500 000 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

2 projets
CHF 176 271

Total 37 920 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

et l'arrivée des secours sur place et ainsi d'améliorer de manière tangible la qualité des services de secours et de soins.

Kinésithérapie pour enfants accidentés

Ce projet permet à une clinique pédiatrique d'acquiescer un appareil de rééducation destiné aux enfants victimes d'accidents ayant fortement réduit leur mobilité.

■ Protéger l'environnement

Modernisation des systèmes de surveillance de l'environnement

La Suisse fournit des appareils modernes à des laboratoires et des stations d'observation de l'environnement estoniens et finance la formation de leur personnel. Ainsi, l'Estonie disposera désormais de données fiables sur l'eau, l'air, les rayonnements radioactifs et les dangers naturels pour l'ensemble de son territoire.

Promotion des méthodes de construction présentant une meilleure efficacité énergétique et des standards applicables en la matière

L'efficacité énergétique des bâtiments en Estonie est inférieure de 20 à 30 % à celle des autres Etats de l'UE. C'est pourquoi la contribution suisse vise le développement, l'application et la diffusion de normes en matière d'efficacité énergétique. Dans le cadre d'un projet pilote, trois écoles maternelles et une maison de retraite seront construits ou rénovés dans un souci d'efficacité énergétique.

■ Accroître la sécurité publique

Réformes de la justice : conférence internationale des juges, amélioration des procédures judiciaires

L'organisation d'une conférence de juges en 2010 ainsi que la modernisation de l'équipement de 15 salles d'audience de tribunaux, de cinq centres de détention provisoire et de deux locaux du ministère public permettent à la justice estonienne de réduire les coûts des procédures judiciaires et de les rendre plus efficaces.

Amélioration de la protection contre les incendies dans les hôpitaux et les établissements médico-sociaux

Le projet vise à améliorer la sécurité au feu de plus de 200 établissements foyers médicalisés et hôpitaux en Estonie, en élaborant des directives de sécurité et des instructions ainsi qu'en formant le personnel médical.

Modernisation de l'Institut national des sciences criminelles

Afin d'améliorer la lutte contre la criminalité en Estonie, un projet finance l'acquisition d'équipements modernes ainsi que des cursus de formation au profit de l'Institut estonien des sciences criminelles et d'autres organismes chargés des procédures pénales.

Sécurité des frontières : identification des plaques d'immatriculation à la frontière estonienne

Le projet vise à lutter efficacement contre la fraude fiscale et la contrebande dans les ports estoniens, à développer les points de contrôle permettant une reconnaissance automatique des plaques minéralogiques et à les intégrer dans le système national de reconnaissance automatique.

■ Renforcer la société civile

Soutien à des initiatives de la société civile au niveau local

Le fonds destiné aux ONG en Estonie soutient la société civile et encourage sa participation à la vie sociale, politique et économique du pays. Il sert à financer des petits projets menés par les ONG dans les domaines social et médical en collaboration avec les communes.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/estonia/>



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA HONGRIE

131 MILLIONS DE FRANCS



Population: 10 millions

Importations suisses en provenance de Hongrie: 852,4 millions de francs

Exportations suisses vers la Hongrie: 942,9 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 1,7 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 65 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Hongrie, 39 projets ont été autorisés pour un montant total de 124,2 millions de francs. Près de 40 % des moyens seront utilisés en faveur des régions structurellement faibles de Hongrie septentrionale et de la Grande Plaine du Nord. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Capital-risque pour les PME

Huit PME hongroises au maximum peuvent accéder à un financement à long terme, qui assure notamment la création d'emplois pour de la main-d'œuvre hautement qualifiée. Le capital-risque, c'est-à-dire la participation aux fonds propres de l'entreprise, permet de financer la croissance des PME dans des secteurs prometteurs. L'encadrement technique complémentaire sert à moderniser les méthodes de gestion.

Promotion du tourisme et des exportations

Les régions structurellement faibles sont commercialisées comme des destinations de voyage. Des formations ciblées augmentent la qualité des prestations touristiques, et le nombre de visiteurs doit s'accroître de 5 %.

Développement régional : encouragement de l'économie locale (y c. le tourisme) dans les microrégions désavantagées

Deux projets favorisent le tourisme et la commercialisation de produits régionaux dans des régions hongroises structurellement faibles, avec près de 150 emplois à la clé.

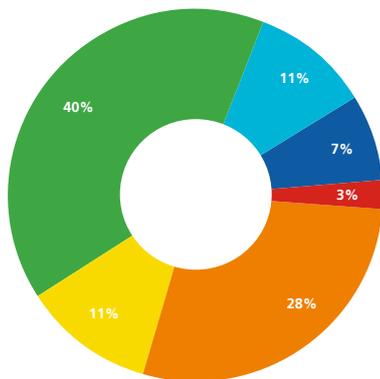
Programmes de bourses et de recherche

Le programme de bourses offre à une soixantaine d'universitaires hongrois la possibilité d'effectuer un séjour de recherche dans une université suisse, ce qui favorise et intensifie les relations entre les universités des deux pays et renforce la place scientifique hongroise.

Le programme de recherche en Hongrie comprend six projets. A titre d'exemple, la seule université allemande de Hongrie est soutenue par des experts suisses. Un projet porte sur le développement d'équipements de reconnaissance visuelle destinés à aider les non-voyants dans leur quotidien. Le développement de médicaments visant à améliorer la lutte contre les douleurs chroniques, l'élimination sûre des déchets radioactifs, les nouvelles méthodes pour traiter et éliminer de façon appropriée les eaux industrielles usées polluées et l'accroissement du rendement lors de la conversion photochimique de l'énergie sont les sujets sur lesquels portent les autres projets de recherche.



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

12 projets
35 361 058 CHF

■ Sécurité sociale

2 projets
14 000 000 CHF

■ Protection de l'environnement

13 projets
49 677 639 CHF

■ Sécurité publique

8 projets
13 006 617 CHF

■ Renforcement de la société civile

2 projets
9 000 000 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

2 projets
3 152 686 CHF

Total 124 198 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

■ Accroître la sécurité sociale

Amélioration des soins de santé primaires et bourses pour certaines couches de population

Un projet pilote fournit, par l'entremise de nouveaux cabinets de groupe, une offre plus large de prestations de santé de meilleure qualité à 50 000 personnes vivant dans des régions défavorisées du nord-est du pays. Ce projet pilote soutenu par la recherche servira de base pour appliquer ensuite le modèle à l'échelle du pays. Dans le cadre d'un autre projet, plus de 900 élèves du degré secondaire issus de couches de population défavorisées seront épaulés par un programme de bourses qui leur permettra d'achever avec succès leur école secondaire ou de passer au degré supérieur.

■ Protéger l'environnement

Amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau et de la qualité de l'eau

100 kilomètres de conduites seront assainies et 40 kilomètres de nouvelles conduites seront posées. Ces travaux permettront d'améliorer la qualité de l'eau et de réduire les frais d'entretien.

Modernisation des systèmes de surveillance de l'environnement

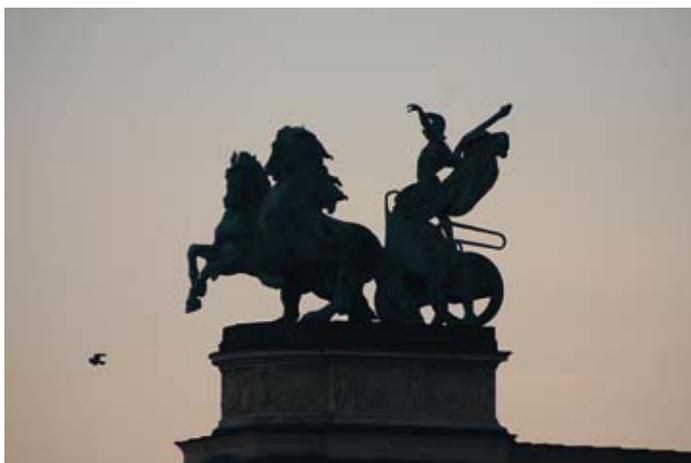
Les laboratoires du service d'inspection compétent pour surveiller les décharges seront équipés d'appareils mobiles de mesure et d'analyse. En outre, la Suisse participe à l'amélioration du réseau hongrois de surveillance de la qualité de l'air ; des laboratoires régionaux seront modernisés et deux stations de surveillance mobiles seront financées.

Amélioration de l'efficacité énergétique

Des rénovations permettront de diminuer de moitié la consommation énergétique de dix centres d'immigration et postes de police, et de réduire les frais d'entretien de ces bâtiments.

Promotion de la biodiversité et de la protection de la nature

Les six projets financés se concentrent sur trois priorités : mesures de revitalisation et de protection sur une surface de quelque 2700 ha dans des régions particulièrement riches en biodiversité, collecte de données de base sur plus d'un million d'hectares et mise en place d'un système de surveillance couvrant une région de plus de 12 500 km². Un projet ébauché sur la base de ces données vise à sensibiliser le public à la protection de l'environnement à travers une vaste campagne d'information, contribuant ainsi à préserver les (nouvelles) régions protégées. Enfin, la Suisse soutiendra de nombreux projets visant à certifier plus de 600 écoles et jardins d'enfants pour leur enseignement favorisant la durabilité et à former plus de 200 000 élèves aux questions environnementales.





■ Accroître la sécurité publique

Amélioration de la sécurité publique grâce à l'introduction d'une méthode de travail pilote dans la police

Pour résoudre les problèmes de sécurité actuels et améliorer la situation sécuritaire, la police doit davantage collaborer avec des acteurs publics et privés. Un projet vise à introduire cette police de proximité dans quatre villes avant d'étendre le concept à l'ensemble du pays, avec l'aide de spécialistes suisses.

Gestion des catastrophes naturelles : protection contre les crues le long de la Tisza, notamment dans le nord et le nord-est de la Hongrie

Plusieurs projets de protection contre les crues sont déployés, en particulier dans le bassin versant de la Tisza. Grâce à des prévisions hydrologiques plus fiables et à la rénovation des digues, quelque 350 000 habitants du nord-est du pays seront mieux protégés contre les inondations.

Amélioration de l'équipement des bâtiments judiciaires

L'installation de 104 détecteurs de métaux et de 45 scanners permettra d'accroître la sécurité dans les tribunaux hongrois ; les 1000 nouveaux ordinateurs augmenteront les performances du personnel judiciaire.

■ Renforcer la société civile

Initiatives sociales et environnementales de la société civile

Le fonds de soutien aux ONG permet de renforcer la société civile en Hongrie. Plus de 250 petits projets au total, dans différents domaines tels que le développement durable, le droit de se prononcer des ONG dans le processus de décision politique et l'amélioration des prestations sociales, seront réalisés, bon nombre en association avec des institutions suisses.

Partenariats entre communes, associations, ONG et autres organisations à but non lucratif suisses et hongroises

Le fonds de soutien aux partenariats permettra à des communes suisses et hongroises et à d'autres autorités publiques, mais aussi à des associations et à des fondations de développer et de resserrer leur coopération. Dans le cadre de ce fonds, 45 projets de partenariat au maximum pourront être mis en œuvre pour améliorer les conditions de vie des populations locales.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/hungary/>



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA LETTONIE 60 MILLIONS DE FRANCS



Population : 2,2 millions
Importations suisses en provenance de Lettonie: 42,2 millions de francs
Exportations suisses vers la Lettonie: 200,6 millions de francs
Taux de croissance du PIB réel: 5,5 %
Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 51 %
(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Lettonie, douze projets ont été autorisés pour un montant total de 56,9 millions de francs. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants :

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Formation dans le domaine de la comptabilité et de la révision des comptes

L'utilisation de normes internationales dans le domaine de la présentation des comptes et de leur vérification permet d'améliorer le climat des investissements et contribue à prévenir les crises financières. Dans cette optique, la Suisse soutient la Lettonie dans les efforts qu'elle déploie pour transposer le droit de l'UE dans les domaines de l'information financière et de la révision.

Programme de microcrédit

La crise économique et financière a entraîné une augmentation massive du taux de chômage en Lettonie. Le programme de microcrédit facilite l'accès des microentreprises et des indépendants à un financement initial, ce qui devrait créer jusqu'à 900 emplois.

Programme de bourses et de recherche

Le programme de bourses offre à des doctorants et des étudiants post-grade lettons la possibilité d'effectuer en Suisse des séjours de recherche d'une durée déterminée, intensifiant la coopération entre les institutions de recherche suisses et lettones et contribuant au développement de la Lettonie en tant que pôle de recherche.

Un autre projet vise à améliorer la formation universitaire en Lettonie ainsi que sa compétitivité en donnant à des professeurs, des chercheurs et des employés d'institutions de formation suisses la possibilité d'effectuer de courts séjours en Lettonie pour des cours, des colloques ou des échanges d'expériences dans le cadre de l'élaboration de nouveaux cursus.

■ Accroître la sécurité sociale

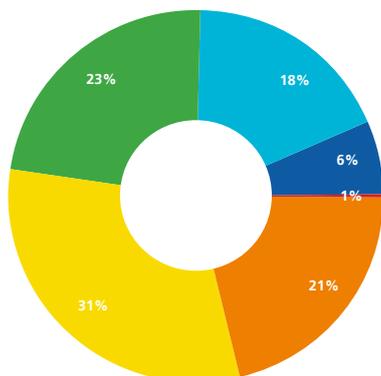
Développement régional : livraison de bus scolaires aux régions rurales et création de centres pour les jeunes

Ce projet, qui améliore le système des transports scolaires dans les régions rurales défavorisées de la Lettonie, consistait à remettre 110 bus scolaires à 60 communes, permettant ainsi de renforcer la sécurité de 9000 enfants sur le chemin de l'école et de faciliter leur accès à l'éducation.

Un total de onze nouveaux centres de jeunes ont été construits et six centres supplémentaires rénovés dans le cadre d'un autre projet, qui comprenait par ailleurs un volet de soutien aux activités destinées aux jeunes des régions reculées et défavorisées, leur donnant la possibilité d'un engagement social.



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



Croissance économique et conditions de travail

4 projets
11 956 905 CHF

Sécurité sociale

2 projets
17 769 767 CHF

Protection de l'environnement

1 projet
13 000 000 CHF

Sécurité publique

2 projets
10 379 730 CHF

Renforcement de la société civile

1 projet
3 500 000 CHF

Préparation des projets et assistance technique

2 projets
273 598 CHF

Total 56 880 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

Protéger l'environnement

Assainissement des sites contaminés dans le port industriel de Riga

Depuis 1872, le port de Sarkandaugava était utilisé pour le transport et le stockage de produits pétroliers. Par sa contribution, la Suisse soutient la décontamination des sols et de l'eau pollués et l'assainissement des décharges désaffectées. Ce projet permettra aussi de mettre fin à la pollution du fleuve Daugava, qui se jette dans la mer Baltique.

Accroître la sécurité publique

Renforcement de la protection contre les incendies dans les écoles publiques

Ce projet vise à renforcer les mesures de protection contre les incendies dans 138 écoles situées dans des régions reculées et défavorisées de la Lettonie, à améliorer les connaissances en la matière et à mettre à profit l'expertise de la Suisse.

Réforme de la justice : visioconférences dans les tribunaux et optimisation des procédures

Le projet vise à améliorer la qualité et l'efficacité du système judiciaire par l'utilisation des nouvelles technologies de communication (équipement d'enregistrement audio, visioconférences, Internet) et par l'adaptation des procédures.

Renforcer la société civile

Initiatives de la société civile en faveur des jeunes et des personnes âgées

Le fonds destiné aux ONG a été créé pour améliorer la qualité de vie des enfants, des adolescents et des personnes âgées en soutenant des organisations œuvrant en leur faveur. Des partenariats ont été conclus à cette fin avec des institutions publiques et des ONG suisses.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/latvia/>





CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA LITUANIE 71 MILLIONS DE FRANCS



Population: 3,2 millions
Importations suisses en provenance de Lituanie: 47,3 millions de francs
Exportations suisses vers la Lituanie: 133 millions de francs
Taux de croissance du PIB réel: 5,9 %
Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 57 %
(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Lituanie, huit projets ont été autorisés pour un montant total de 67,3 millions de francs. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Programme de bourses et de recherche

Le programme de bourses permet aux doctorants et aux post-doctorants lituaniens d'effectuer un séjour de recherche de durée déterminée en Suisse et renforce ainsi les relations institutionnelles entre les deux pays dans le domaine de la recherche.

Grâce à un important programme de recherche, la Suisse contribue à renforcer le pôle de recherche de la Lituanie et par là même la compétitivité économique du pays. Des projets de recherche helvético-lituaniens de très haute qualité et des rencontres scientifiques communes portant sur la nature, l'environnement, la santé et les sciences de la vie contribuent également à cet objectif et donnent naissance à de nombreux partenariats scientifiques entre les deux pays.

■ Accroître la sécurité sociale

Modernisation de l'équipement médical dans les maternités et formation du personnel médical

Ce projet permet d'améliorer les prestations de santé du projet « mère et enfant ». Dans 22 hôpitaux lituaniens, la Suisse soutient la formation du personnel médical et la modernisation des infrastructures hospitalières désuètes. Les conditions de prise en charge des parturientes et des nouveau-nés s'en trouvent nettement améliorées.

■ Protéger l'environnement

Isolation thermique et installations efficaces en matière énergétique dans les hôpitaux publics

Dans au moins 16 des 22 hôpitaux susmentionnés, l'efficacité énergétique sera augmentée. Grâce à une meilleure isolation des bâtiments, les conditions seront meilleures pour les parturientes et les nouveau-nés, les frais d'entretien des hôpitaux seront réduits et la protection de l'environnement sera améliorée.

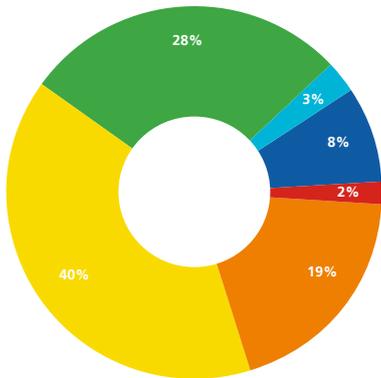
■ Accroître la sécurité publique

Réforme de la justice : Vidéoconférences dans les tribunaux et optimisation des processus de travail judiciaires

Grâce aux nouvelles technologies de la communication, comme les vidéoconférences, les processus de travail au sein des tribunaux seront optimisés, ce qui contribuera à accroître l'efficacité du système judiciaire en Lituanie.



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

2 projets
13 052 000 CHF

■ Sécurité sociale

1 projet
26 600 000 CHF

■ Protection de l'environnement

1 projet
19 000 000 CHF

■ Sécurité publique

1 projet
1 771 032 CHF

■ Renforcement de la société civile

1 projet
5 552 775 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

2 projets
1 342 193 CHF

Total 67 318 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.



■ Renforcer la société civile

Initiatives favorisant la collaboration entre la société civile et les communes

Le fonds pour les ONG en Lituanie a pour but de consolider la société civile et de favoriser sa participation active à la vie sociale, politique et économique. La collaboration entre les communes et parfois avec les ONG suisses permet de financer des petits projets concrets menés par des ONG dans le domaine social et celui de la santé.

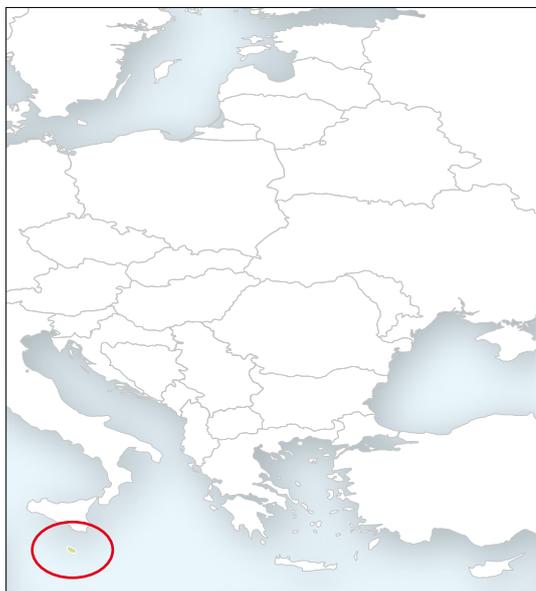
Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/lithuania/>





CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE MALTE

5 MILLIONS DE FRANCS



Population: 0,4 million

Importations suisses en provenance de Malte: 14 millions de francs

Exportations suisses vers Malte: 60,1 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 2,1 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 83 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

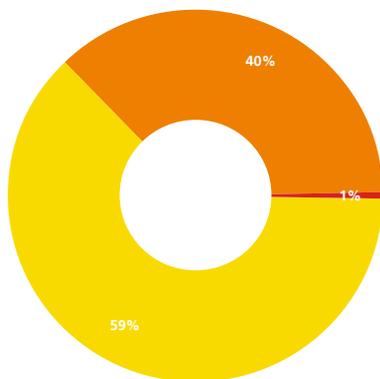
A Malte, trois projets ont été autorisés pour un montant total de 4,8 millions de francs. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Formation de diplomates dans le bassin méditerranéen

La Suisse finance des bourses pour de jeunes diplomates d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en vue de leur participation au cursus de master proposé à l'Académie méditerranéenne d'études diplomatiques (MEDAC). Un professeur suisse enseigne dans cette institution, qui entretient une collaboration étroite avec la diplomatie et des instituts suisses. La Suisse et Malte poursuivent ainsi leur partenariat de longue date en faveur de la paix et de la stabilité dans le bassin méditerranéen.

Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

1 projet
1 900 000 CHF

■ Sécurité sociale

1 projet
2 794 000 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

1 projet
50 000 CHF

Total 4 744 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

■ Accroître la sécurité sociale

Cancer : prévention et diagnostic

Pour traiter efficacement le cancer, une infrastructure de diagnostic moderne est nécessaire. Le projet suisse finance l'installation d'un appareil de tomographie à émission de positrons (TEP) dans l'hôpital public Mater Dei à Malte, ce qui garantit l'accès de l'ensemble de la population maltaise aux techniques modernes de diagnostic du cancer. Cette mesure favorise également la création d'un institut d'oncologie indépendant au sein de l'hôpital. Dans le cadre du projet, l'hôpital Mater Dei collabore avec l'Institut d'oncologie de la Suisse italienne (IOSI) à Bellinzona. Le projet permet notamment de réduire les inégalités du système de santé maltais.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/malta>





CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA POLOGNE

489 MILLIONS DE FRANCS



Population : 38,2 millions

Importations suisses en provenance de Pologne: 1372,5 millions de francs

Exportations suisses vers la Pologne: 1974,2 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 4,3 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 63 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Pologne, 58 projets ont été autorisés pour un montant total de 464,6 millions de francs. Environ 40 % de ces moyens seront utilisés en faveur des régions structurellement faibles du sud-est du pays. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Promotion de la responsabilité sociale des PME et développement durable

Le projet vise à accroître la gestion d'entreprise durable et sociale (responsabilité sociale de l'entreprise). Dans le cadre de projets pilotes, une centaine de PME reçoivent du soutien pour mettre en œuvre des mesures concrètes. Ces projets pilotes sont présentés dans des publications et lors de manifestations.

Promotion d'entreprises et de produits locaux dans les régions structurellement faibles, création de possibilités de formation, en particulier pour les jeunes

A travers ces projets, la Suisse encourage le tourisme et la commercialisation de produits locaux dans les régions structurellement faibles de Pologne. Une dizaine de projets permettront de former 5000 personnes, de fonder environ 250 entreprises, de créer quelque 750 emplois et de soutenir 900 petites entreprises locales et exploitations agricoles. La plupart de ces activités seront accompagnées de campagnes de promotion, de formations continues et de prestations de conseils. En outre, des structures locales visant à promouvoir le développement régional, comme la mise en place de systèmes d'information pour les touristes ou la rénovation des hébergements touristiques locaux, seront développées et encouragées.

Formation dans le domaine de la comptabilité et de la révision des comptes

L'utilisation de normes internationales dans le domaine de la présentation des comptes et de leur vérification permet d'améliorer le climat des investissements et contribue à prévenir les crises financières. Dans cette optique, la Suisse soutient la Pologne dans les efforts qu'elle déploie pour transposer le droit de l'UE dans les domaines de l'information financière et de la révision.

Mise à disposition d'un capital-risque pour les PME

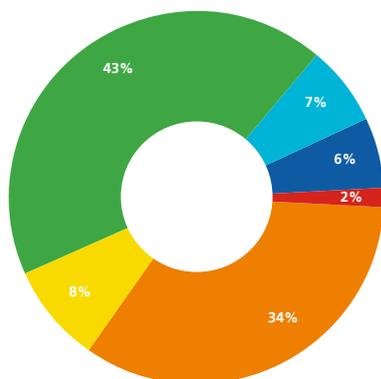
Ce projet facilite l'accès au financement à long terme pour les PME et créera de nombreux emplois notamment dans les régions qui présentent des faiblesses structurelles. Le capital-risque, c'est-à-dire la participation aux fonds propres de l'entreprise, permet de financer la croissance des PME. L'encadrement technique complémentaire permet de moderniser les méthodes de gestion.

Programmes de bourses et de recherche

Grâce au fonds de recherche, des instituts de recherche suisses et polonais mènent près de 40 projets dans les domaines de l'information et des technolo-



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

15 projets
157 765 719 CHF

■ Sécurité sociale

9 projets
39 479 938 CHF

■ Protection de l'environnement

23 projets
198 726 913 CHF

■ Sécurité publique

7 projets
32 000 000 CHF

■ Renforcement de la société civile

2 projets
28 101 153 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

2 projets
8 496 277 CHF

Total 464 570 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

gies de la communication, des énergies renouvelables, des nanotechnologies, de la santé et de l'environnement.

Le programme de bourses offre à plus de 300 universitaires polonais la possibilité d'effectuer un séjour de recherche dans une université suisse, ce qui promeut et intensifie les relations entre les universités des deux pays et renforce la place de recherche polonaise.

■ Accroître la sécurité sociale

Amélioration de la prophylaxie et des soins de santé primaires

Trois projets de prévention concernant le surpoids, l'hépatite C et la consommation de tabac, d'alcool et de substances psychoactives ont été approuvés. Ces projets doivent permettre de sensibiliser notamment les femmes enceintes, les personnes dépendantes des drogues et les enfants scolarisés aux dangers encourus, par le biais de campagnes d'information. Un autre projet, destiné à tout le pays, encourage une alimentation plus saine et une meilleure hygiène buccale chez les enfants en bas âge.

Des mesures concernant les infrastructures et la formation doivent permettre d'améliorer le niveau de vie dans environ 50 établissements de santé et foyers situés dans les quatre régions structurellement faibles de Pologne. Ce programme est destiné aux personnes âgées et handicapées ainsi qu'aux enfants et aux jeunes en situation familiale difficile, et contribue à la réinsertion sociale des résidents de foyers. Dans le cadre de ce projet, environ 1500 membres du personnel de soin bénéficieront d'une formation supplémentaire.

■ Protéger l'environnement

Amélioration de l'efficacité énergétique et promotion des énergies renouvelables

Le programme vise à encourager l'utilisation des énergies renouvelables dans plus de 16 000 ménages et environ 250 bâtiments publics. L'efficacité énergétique de quelque 700 ménages et 20 bâtiments publics sera améliorée. En outre, une centrale de chauffage à biomasse sera construite.

Élimination des déchets

Une nouvelle usine d'incinération desservira 31 000 habitants. Quatre décharges doivent être assainies. La Suisse aide également la Pologne à introduire un système de surveillance et d'élimination de l'amiante, à éliminer les déchets contenant de l'amiante des décharges sauvages, et à assainir les toits de 14 000 habitations et de onze bâtiments publics. Environ 70 000 tonnes de déchets contenant de l'amiante seront ainsi éliminées dans les règles de l'art.

Amélioration de la sécurité et de la fiabilité des transports publics locaux et régionaux

L'achat de quatre trains diesel modernes à faible taux d'émissions permettra d'améliorer l'offre des transports publics sur le tronçon long d'environ 60 kilomètres entre Malbork et Grudziadz dans le nord de la Pologne. En outre, six rames de train électriques seront fournies pour un tronçon important utilisé par les pendulaires dans la banlieue sud-ouest de Varsovie. Dans la ville de Legionowo, au nord-est de Varsovie, la gare, construite à titre provisoire dans les années 1970, sera rénovée. Deux nouveaux systèmes d'information aux passagers compléteront ces projets.

Promotion de la biodiversité et de la protection de la nature

Grâce à ces projets, des mesures de revitalisation et de protection sont élaborées notamment pour les régions riches en biodiversité sur environ 1500 hectares, des données de bases sont collectées sur une surface de quelque 0,5 million d'hectares et un système de surveillance est mis en place également sur une surface de 0,5 million d'hectares. Les projets encouragent aussi un développement économique écologiquement et socialement supportable, moyennant un tourisme « doux » dans 35 communes et comprenant la formation et le perfectionnement des représentants des autorités, des agriculteurs et des propriétaires de forêts.



En outre, de larges campagnes de sensibilisation doivent inciter les personnes à adopter un comportement durable.

■ **Accroître la sécurité publique**

Soutien dans la gestion des flux migratoires et des crises

Une coopération intense a été convenue avec la Pologne en matière de migration. Un autre projet vise à former les autorités locales aux situations de détresse et de crise.

Amélioration de la sécurité des frontières et modernisation des postes de frontières

L'infrastructure et l'équipement de six postes de frontière seront améliorés de manière significative en vue de fluidifier le trafic frontalier et de mieux lutter contre le crime organisé. Un projet prévoit d'équiper des groupes d'intervention mobile avec 70 véhicules spéciaux afin d'améliorer la surveillance des près de 1200 kilomètres de frontière extérieure de l'Espace Schengen.

Amélioration de la sécurité des utilisateurs du transport routier

Les autorités nationales et locales reçoivent une formation pour améliorer la sécurité du transport routier.

■ **Renforcer la société civile**

Promotion d'initiatives de la société civile dans le domaine social

Le fonds de soutien aux ONG permet de renforcer la société civile en Pologne. Au total, plus de 200 petits projets sont mis en œuvre, nombre d'entre eux en association avec des institutions suisses.

Partenariats entre communes suisses, communes polonaises et institutions publiques

Grâce au fonds d'appui aux partenariats, la coopération entre les villes et les communes suisses et polonaises est encouragée et intensifiée. En tout, 30 petits projets sont mis en œuvre par le biais d'un échange de connaissances techniques.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/poland/>



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA RÉPUBLIQUE TCHÈQUE 110 MILLIONS DE FRANCS



Population: 10,5 millions

Importations suisses en provenance de Rép. tchèque: 2 128,7 millions de francs

Exportations suisses vers la Rép. tchèque: 1 565,3 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 1,7 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 80 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En République tchèque, 38 projets ont été autorisés pour un montant total de 104,3 millions de francs. Environ 40 % de ces moyens seront utilisés en faveur des régions structurellement faibles de l'est du pays. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Formation dans le domaine de la comptabilité et de la révision des comptes

L'utilisation de normes internationales dans le domaine de la présentation des comptes et de leur vérification permet d'améliorer le climat des investissements et contribue à prévenir les crises financières. C'est dans cette optique que la Suisse soutient la République tchèque dans les efforts qu'elle déploie pour transposer le droit de l'UE dans le domaine de l'information financière et de la révision.

Garanties pour les crédits d'investissements en faveur des PME

Quelque 120 prêts garantis seront accordés à des start-up innovantes, grâce aux garanties de crédit offertes par la Suisse. C'est une manière de contribuer à la compétitivité du secteur privé dans deux régions structurellement faibles. Des emplois d'une nécessité urgente seront créés.

Programme de bourses

Le programme de bourses d'études permet aux doctorants et aux post-doctorants de la République tchèque d'effectuer un séjour de recherche de durée déterminée en Suisse.

■ Accroître la sécurité sociale

Amélioration de la qualité des services de santé pour les personnes âgées ou atteintes de maladies incurables

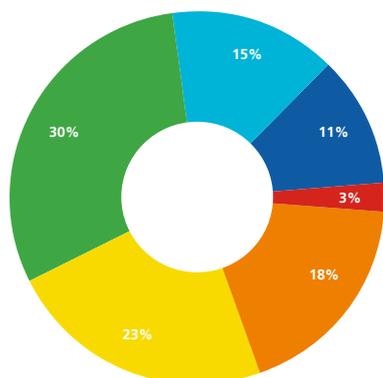
Ce projet vise à financer la rénovation et l'équipement de trois centres sanitaires en République tchèque, où sont traités des patients atteints de maladies chroniques ou incurables. De plus, des services de soins à domicile seront introduits ou étendus dans une quinzaine de localités. Enfin, des ONG actives dans le domaine de la santé seront renforcées.

Amélioration de l'accès aux services de santé et de la qualité de ces services pour les personnes âgées, handicapées ou atteintes de maladies incurables.

Les dix projets dans ce domaine prévoient la mise en œuvre de mesures architectoniques et l'augmentation du nombre de lits dans dix centres ou homes pour personnes âgées ou malades, ainsi que la modernisation de l'équipement et l'amélioration des soins. Ils permettent d'offrir des prestations de qualité élevée à des personnes âgées ou malades.



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

3 projets
19 000 000 CHF

■ Sécurité sociale

11 projets
24 232 423 CHF

■ Protection de l'environnement

7 projets
31 532 063 CHF

■ Sécurité publique

13 projets
15 093 485 CHF

■ Renforcement de la société civile

2 projets
11 635 564 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

2 projets
2 786 465 CHF

Total 104 280 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

■ Protéger l'environnement

Sécurité et fiabilité des transports publics locaux et régionaux

Quelque 12 millions de passagers par an profitent des trois nouveaux terminaux de transport, de la nouvelle ligne de tram et de la nouvelle ligne de trolleybus, ainsi que des nouveaux raccordements aux réseaux de transports.

Fonds d'étude dans le domaine de l'environnement pour soutenir les autorités

Ce fonds permet de soutenir des petits projets et aide à mettre en place des capacités de planification dans la fonction publique et à assurer le transfert du savoir en matière de protection de la nature et d'entretien du paysage rural, de protection de l'environnement, du climat et de l'air, et de politiques économiques et environnementales.

■ Accroître la sécurité publique

Lutte contre la corruption et le crime organisé, formation et mise à la disposition d'équipements pour la police

Les autorités policières tchèques seront épaulées dans le cadre de dix projets liés à la protection de la population contre le terrorisme et le crime organisé, à la lutte contre le commerce illégal d'armes et le trafic international de drogue, ainsi qu'à la mise au jour de la criminalité financière et à la lutte contre ce fléau. Concrètement, il s'agit d'appliquer des mesures de formation continue, de mettre sur pied un groupe d'intervention et un registre central des armes, de moderniser les infrastructures techniques et les systèmes d'information, de renforcer la coopération internationale et de consolider la capacité d'une unité antiterroriste.

Gestion des catastrophes naturelles, identification des victimes

Ce projet soutient la création, l'équipement, la formation d'une équipe tchèque chargée d'identifier les victimes de catastrophes en République tchèque et à l'étranger ; il englobe aussi la coopération internationale déployée dans ce cadre.

Réforme de la justice : formation des employés des tribunaux, réinsertion des détenus

Ce projet vise à accroître l'efficacité du système judiciaire tchèque en améliorant les qualifications du personnel des tribunaux et des autorités de poursuite pénale. Il consiste à mettre au point un système de formation uniforme et à fournir des cours de formation et de perfectionnement en ligne. Un second projet vise à améliorer la qualité et la disponibilité des programmes de probation et de réinsertion destinés aux délinquants.

■ Renforcer la société civile

Initiatives sociales et environnementales de la société civile

Le fonds de soutien aux ONG en République tchèque a pour but de consolider la société civile et de favoriser sa participation active à la vie sociale, politique et économique. Il s'agit concrètement de financer des petits projets menés par des ONG dans le domaine social ou environnemental, parfois en collaboration avec des organisations suisses.

Transfert de savoir-faire par le biais de partenariats avec la Suisse

Grâce au fonds de soutien aux partenariats, la coopération entre les villes, les communes et les institutions suisses et tchèques est encouragée et intensifiée. En tout, une bonne centaine de petits projets seront réalisés à travers un échange de connaissances techniques.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/czechrepublic/>



CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA SLOVAQUIE

67 MILLIONS DE FRANCS



Population: 5,4 millions

Importations suisses en provenance de Slovaquie: 668,5 millions de francs

Exportations suisses vers la Slovaquie: 496,4 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: 3,3 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE (2010): 74 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Slovaquie, 23 projets ont été autorisés pour un montant total de 63,5 millions de francs. Environ 40 % de ces moyens seront utilisés en faveur des régions structurellement faibles de l'est du pays. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Développement touristique régional

Trois projets visent à valoriser le considérable potentiel touristique grâce au développement d'offices du tourisme et de centres d'information régionaux, à la commercialisation de produits régionaux et à d'autres services touristiques. Des acteurs publics et privés locaux peuvent en outre bénéficier d'une formation dans les domaines liés au tourisme.

Formation professionnelle

Un projet vise à améliorer la collaboration entre les principaux acteurs du système de formation professionnelle en Slovaquie, notamment entre les employeurs et les écoles de formation professionnelle, afin de mieux tenir compte des exigences du marché du travail. Il s'agit en outre de renforcer l'attrait de la formation professionnelle par des activités de relations publiques et de publicité.

Programme de bourses d'études

Le programme de bourses d'études permet aux doctorants et post-doctorants de Slovaquie d'effectuer un séjour de recherche de durée déterminée en Suisse. Il contribue à développer la collaboration entre instituts de formation suisses et slovaques et à promouvoir le pôle de recherche slovaque.

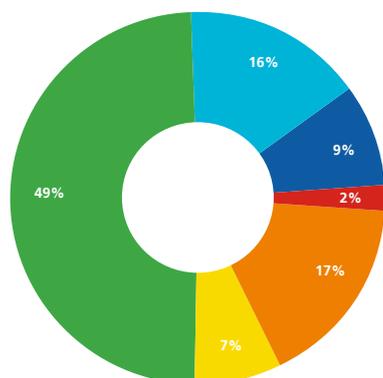
■ Accroître la sécurité sociale

Prestations sociales en faveur des enfants handicapés et des minorités dans l'est de la Slovaquie

Quatre projets visent à améliorer la qualité de vie de résidents d'établissements sociaux. Un projet finance la modernisation et l'agrandissement d'une institution pour enfants et adultes handicapés, tandis que deux autres projets améliorent la qualité de la prise en charge des enfants et de leurs familles dans des institutions spécialisées. Des mesures sont en outre adoptées pour renforcer l'intégration sociale des résidents et assurer la formation continue des employés de différents établissements. Un dernier projet, enfin, soutient dix centres communautaires destinés à la minorité rom.



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



Croissance économique et conditions de travail

5 projets
10 566 000 CHF

Sécurité sociale

4 projets
4 814 000 CHF

Protection de l'environnement

8 projets
31 169 879 CHF

Sécurité publique

3 projets
9 903 150 CHF

Renforcement de la société civile

1 projet
5 510 901 CHF

Préparation des projets et assistance technique

2 projets
1 552 070 CHF

Total 63 516 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.

Protéger l'environnement

Épuration des eaux usées

55 kilomètres d'égouts seront réhabilités ou construits à neuf, de sorte que 10 000 nouveaux habitants dans les régions structurellement faibles pourront être raccordés. Par ailleurs, l'agrandissement et la construction des installations d'épuration permettra d'épurer quatre fois plus d'eaux usées dans neuf communes slovaques.

Promotion de la biodiversité et de la protection de la nature

La Suisse finance deux projets de préservation de la biodiversité en Slovaquie, qui visent à protéger des écosystèmes menacés. L'un des projets a pour but d'améliorer l'observation et l'étude des forêts, l'autre de protéger les espaces et les habitats naturels dans les Carpates slovaques. Les deux projets contribuent à préserver la diversité des écosystèmes slovaques et à protéger durablement ces zones naturelles menacées.

Accroître la sécurité publique

Lutte contre la corruption et le crime organisé

Le projet aide les autorités de sécurité slovaques à mieux contrer le crime organisé grâce à l'extension du système d'information de la police.

Gestion des catastrophes naturelles

Un projet apporte aux autorités slovaques un soutien sous la forme de cours de formation et d'équipements, pour leur permettre de mieux réagir aux catastrophes naturelles et à d'autres événements graves.

Développement des banques de données électroniques de la justice

Ce projet vise à améliorer le système informatique de la justice slovaque. Les processus de décision gagneront ainsi en simplicité, en rapidité et en transparence.

Renforcer la société civile

Renforcement de la société civile et transfert de connaissances grâce à des partenariats avec la Suisse

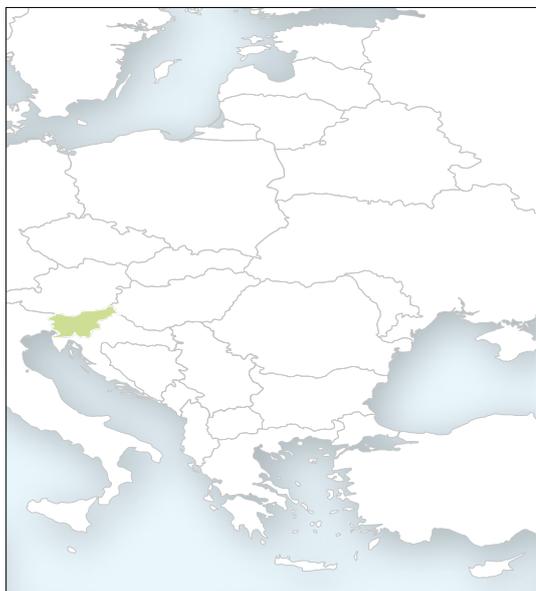
Le Fonds d'appui aux partenariats et aux ONG destiné à la République slovaque permet, d'une part, de renforcer la société civile et, d'autre part, de développer et d'approfondir des partenariats entre communes, institutions, associations et fondations suisses et slovaques. Quelque dix projets de partenariat bénéficient ainsi des connaissances spécialisées de la Suisse, et une bonne dizaine de projets d'ONG sont mis en œuvre aussi bien dans le secteur de l'environnement que dans le secteur social.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/slovakia/>





CONTRIBUTION À L'ÉLARGISSEMENT EN FAVEUR DE LA SLOVÉNIE 22 MILLIONS DE FRANCS



Population: 2 millions

Importations suisses en provenance de Slovénie: 321,9 millions de francs

Exportations suisses vers la Slovénie: 315,9 millions de francs

Taux de croissance du PIB réel: -0,2 %

Pouvoir d'achat par rapport à la Ø-UE Ø (2010): 85 %

(Source : Eurostat, statistiques suisses du commerce extérieur, 2011)

OBJECTIFS DES PROJETS

En Slovénie, huit projets ont été autorisés pour un montant total de 20,9 millions de francs. Tous les projets répondent à un des objectifs suivants:

■ Favoriser la croissance économique et améliorer les conditions de travail

Formation dans le domaine de la comptabilité et de la révision des comptes

L'utilisation de normes internationales dans le domaine de la présentation des comptes et de leur vérification permet d'améliorer le climat des investissements et contribue à prévenir les crises financières. C'est dans cette optique que la Suisse soutient la Slovénie dans les efforts qu'elle déploie pour transposer le droit de l'UE dans le domaine de l'information financière et de la révision.

Programme de bourses

Le programme de bourses d'études permet aux doctorants et post-doctorants de la Slovénie d'effectuer un séjour de recherche de durée déterminée en Suisse. Il contribue à développer la collaboration entre instituts de formation suisses et slovènes et à promouvoir le pôle de recherche slovène.

■ Accroître la sécurité sociale

Prévention et diagnostic du cancer

Ce projet vise à financer deux accélérateurs linéaires modernes pour la radiothérapie à l'hôpital universitaire de Maribor, qui permettront d'accroître les capacités dans le traitement radiothérapique du cancer. Pour les habitants du nord-est de la Slovénie, le temps d'attente avant de pouvoir bénéficier d'un traitement sera réduit grâce à l'accès facilité et surtout aux trajets raccourcis.

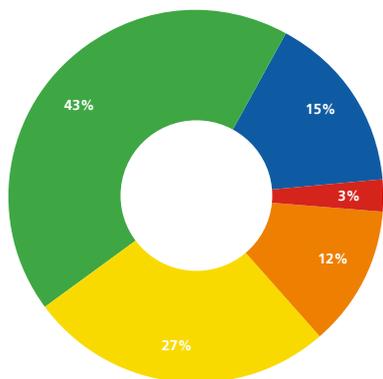
■ Protéger l'environnement

Efficacité énergétique, énergies renouvelables et réduction des gaz à effets de serre

Un mur antibruit longeant l'autoroute va être équipé de panneaux solaires. 38 bâtiments publics pourront être chauffés à l'énergie solaire, à la biomasse ou par le biais de pompes à chaleur ; parmi ces bâtiments, on trouve des écoles et des crèches, une piscine et deux centres d'information situés dans le parc national du Triglav. L'isolation des bâtiments sera en outre améliorée. Des séances d'information, des brochures et des programmes d'apprentissage visent à sensibiliser le grand public, les représentants de l'économie locale, les enseignants et les élèves à la thématique des énergies renouvelables.



Figure : Répartition de la contribution selon les objectifs visés



■ Croissance économique et conditions de travail

2 projets
2 500 000 CHF

■ Sécurité sociale

1 projet
5 526 200 CHF

■ Protection de l'environnement

2 projets
8 973 800 CHF

■ Renforcement de la société civile

1 projet
3 226 000 CHF

■ Préparation des projets et assistance technique

2 projets
630 000 CHF

Total 20 856 000 CHF

A ce montant s'ajoutent les coûts de la mise en œuvre qui incombent à la Suisse.



■ Renforcer la société civile

Promotion de la société civile et transfert de savoir par le biais de partenariats avec la Suisse

Le fonds de soutien aux partenariats et aux ONG renforcera la société civile en Slovénie et permettra à des communes, institutions, associations et fondations suisses et slovènes de développer et de resserrer leur coopération. Au total, une cinquantaine de projets seront mis en œuvre à l'aide de ce fonds.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site <http://www.swiss-contribution.admin.ch/slovenia/>



Annexe 2 : Aperçu selon les objectifs des projets et les pays partenaires

Montants en millions CHF	PL	HU	CZ	LT	SK	LV	EE	SI	CY	MT	TOTAL
Croissance économique et conditions de travail											272.72
Accès des micro-entreprises et des PME à des financements externes	53.00	15.22	10.00			7.92					86.14
Promotion des exportations des PME	4.87	2.15									7.02
Réglementation du secteur financier	10.00		2.00			1.53	1.80	1.50			16.83
Développement régional et création d'emplois	47.70	7.38			7.57				1.60		64.25
Recherche et développement	42.20	10.61	7.00	13.05	3.00	2.50	2.22	1.00		1.90	83.48
Sécurité sociale											145.43
Soins de santé primaire		13.00	11.18								24.18
Modernisation d'hôpitaux				26.60			0.34	5.53		2.79	35.26
Prévention	17.05										17.05
Services sociaux destinés à des groupes cibles particuliers	22.43		13.05		4.81	4.00	5.64				49.93
Diverses prestations sociales		1.00				13.77	4.24				19.01
Protection de l'environnement											371.02
Transports publics	38.03		30.53								68.56
Alimentation en eau potable		24.91									24.91
Épuration des eaux usées					27.01	13.00			3.94		43.95
Efficacité énergétique et énergies renouvelables	115.13	5.77		19.00			6.50	8.97			155.37
Observation de l'environnement		10.83					8.50				19.33
Élimination des déchets	35.75										35.75
Biodiversité	9.82	8.17	1.00		4.16						23.15
Sécurité publique											88.15
Modernisation du système judiciaire		4.23	2.84	1.77	3.21	8.00	0.64				20.69
Sécurité des frontières	30.99						3.96				34.95
Lutte contre la corruption et le crime organisé		2.00	11.18		3.37						16.55
Prévention des catastrophes naturelles et des situations d'urgence	1.01	6.78	1.08		3.32	2.38	1.39				15.96
Renforcement de la société civile											69.18
Organisations non gouvernementales (ONG)	24.70	5.00	6.59	5.55	5.51	3.50	2.50	3.23	0.15		56.73
Partenariats bilatéraux	3.40	4.00	5.05								12.45
Préparation des projets et assistance technique	8.50	3.15	2.79	1.34	1.55	0.27	0.18	0.63		0.05	18.46
TOTAL	464.54	124.20	104.29	67.31	63.51	56.87	37.91	20.86	5.69	4.74	950.00

Annexe 3 : Développement des pays partenaires

Tableau 1 : Développement économique

Pays	Taux de croissance du PIB réel ¹			Pouvoir d'achat par rapport à la \emptyset -UE ²	Taux de chômage ³	Personnes en risque de pauvreté ou d'exclusion sociale (%) ⁴
	2009	2010	2011	2010	2011	2010
Bulgarie	-5,5	0,4	1,7	44	11,3	41,6
Chypre	-1,9	1,1	0,5	99	7,8	24,0
Estonie	-14,3	2,3	7,6	64	12,5	21,7
Hongrie	-6,8	1,3	1,7	65	10,9	29,9
Lettonie	-17,7	-0,3	5,5	51	15,4	38,1
Lituanie	-14,8	1,4	5,9	57	15,4	33,4
Malte	-2,7	2,3	2,1	83	6,5	20,6
Pologne	1,6	3,9	4,3	63	9,7	27,8
Roumanie	-6,6	-1,6	2,5	47	7,4	41,4
Slovaquie	-4,9	4,2	3,3	74	13,5	20,6
Slovénie	-8,0	1,4	-0,2	85	8,2	18,3
République tchèque	-4,7	2,7	1,7	80	6,7	14,4
UE-27	-4,3	2,0	1,5	100	9,7	23,5
Suisse	-1,9	2,7	1,9	147	-	17,1

Source: Eurostat mai 2012

1 Le produit intérieur brut (PIB) est une mesure de l'activité économique. Il est défini comme la valeur de tous les biens et services produits moins la valeur des biens et services utilisés dans leur création. Le calcul du taux de croissance annuel du PIB en volume est destiné à permettre les comparaisons des dynamiques du développement économique à la fois à travers le temps et entre des économies de différentes tailles. Pour le calcul du taux de croissance du PIB en volume, le PIB à prix constants est évalué avec les prix de l'année précédente et les changements du volume ainsi calculés sont imputés au niveau d'une année de référence. Par conséquent, les mouvements de prix ne contribuent pas à augmenter le taux de croissance.

2 L'indice de volume du PIB par habitant en standards de pouvoir d'achat (SPA) est exprimé par rapport à la moyenne de l'UE (EU-27) fixée à 100. Si l'indice d'un pays est supérieur à 100, le niveau du PIB par tête pour ce pays est supérieur à la moyenne de l'UE et vice versa. Les chiffres de base sont exprimés en SPA, c'est-à-dire dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre les pays, permettant des comparaisons significatives du PIB en volume entre les pays.

3 Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs par rapport à l'ensemble des forces de travail. Les forces de travail sont composées des personnes occupées et des chômeurs. Les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 74 ans qui étaient; (a) sans travail pendant la semaine de référence; (b) disponibles pour travailler, c'est-à-dire pour

commencer une activité en tant que salarié ou non-salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence; (c) à la recherche active d'un travail, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire endéans une période maximale de trois mois.

4 Cet indicateur résume le nombre de personnes qui sont menacées par la pauvreté et/ou vivent dans le dénuement matériel et/ou vivent dans des ménages à très faible intensité de travail. Les personnes qui sont menacées par la pauvreté sont les personnes dont le revenu disponible équivalent se situe en dessous du seuil de pauvreté fixé à 60 % du revenu disponible équivalent médian national (après transferts sociaux). Les personnes en situation de privation matérielle grave ont des conditions de vie fortement affectées par le manque de ressources; quatre des neuf indicateurs de privation s'appliquent à elles: impossibilité i) de régler le loyer ou les factures pour les services d'utilité publique, ii) de chauffer convenablement le domicile, iii) de faire face à des dépenses imprévues, iv) de consommer de la viande, du poisson ou un équivalent protéiné tous les deux jours, v) de partir en vacances hors du domicile une semaine par an, vi) d'acheter une voiture, vii) d'acheter une machine à laver le linge, viii) d'acheter une télévision couleur ou ix) de payer une connexion téléphonique.

Tableau 2 : Développement humain et social

Pays	Indice du développement humain (IDH) ⁵		Indice de perception de la corruption ⁶		Indice de Gini ⁷	Espérance de vie (à l'âge d'un an) ⁸		Mortalité infantile ⁹	
	2011		2011		2010	2009	2010	2009	2010
	Valeur	Rang	Valeur	Rang					
Bulgarie	0,771	55	3,3	86	33,2	73,4	73,5	9,0	9,4
Chypre	0,840	31	6,3	30	29,1	80,4	80,8	3,3	3,2
Estonie	0,835	34	6,4	29	31,3	74,5	75,2	3,6	3,3
Hongrie	0,816	38	4,6	54	24,1	73,8	74,1	5,1	5,3
Lettonie	0,805	43	4,2	61	36,1	72,8	73,1	7,8	5,7
Lituanie	0,810	40	4,8	50	36,9	72,5	72,8	4,9	4,3
Malte	0,832	36	5,6	39	28,4	79,8	80,9	5,3	5,5
Pologne	0,813	39	5,5	41	31,1	75,3	75,8	5,6	5,0
Roumanie	0,781	50	3,6	75	33,3	73,3	73,5	10,1	9,8
Slovaquie	0,834	35	4,0	66	25,9	74,7	75,0	5,7	5,7
Slovénie	0,884	21	5,9	35	23,8	78,5	79,0	2,4	2,5
République tchèque	0,865	27	4,4	57	24,9	76,6	76,9	2,9	2,7
UE-27	-	-	6,3	-	30,5	79,0	-	4,2	-
Suisse	0,903	11	8,8	8	29,5	81,7	82,0	4,3	3,8

5 L'indicateur du développement humain (IDH) mesure la qualité de vie et le niveau de vie dans un pays. Cet instrument tient compte de trois facteurs : espérance de vie, formation et revenu. (Source: UNDP)

6 Depuis 1995, Transparency International effectue un classement mondial des pays selon la perception qu'a la population civile de la corruption du secteur public. Sur la base d'enquêtes, cet indice attribue aux pays une note allant de 0 (très corrompu) à 10 (pas corrompu). (Source: Transparency International)

7 L'indice (ou coefficient) de Gini est un indicateur d'inégalités de répartition d'une dimension donnée (salaire, revenu, niveau de vie etc.). Il varie entre 0 et 100 (ou 0 et 1). Il est égal à 0 dans une situation d'égalité parfaite. A l'autre extrême, il est égal à 100 dans une situation la plus inégalitaire possible, celle où tous les revenus sauf un seraient nuls. (Source: SILC)

8 Source: Eurostat mai 2012

9 Rapport entre le nombre de décès d'enfants âgés de moins d'un an au cours de l'année et le nombre de naissances vivantes au cours de la même année. Ce chiffre est exprimé pour 1000 naissances vivantes. (Source: Eurostat mai 2012)

Tableau 3 : Environnement et énergie

Pays	Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie (%) ¹⁰	Emissions de gaz à effet de serre ¹¹	Population résidente connectée à un système public d'approvisionnement en eau (%)	Population résidente raccordée aux systèmes de collecte et traitement des eaux usées (%)	Suffisance des sites désignés au titre de la Directive Habitats de l'UE (%) ¹²
	2010	2009	2009	2009	2010
Bulgarie	13,8	-	99	45	94
Chypre	4,6	-	100	-	40
Estonie	22,8	40	80	80	98
Hongrie	7,7	58	95	-	86
Lettonie	34,3	41	-	-	95
Lituanie	17,0	44	76	71	66
Malte	0,2	-	100	48	98
Pologne	8,9	67	87	64	78
Roumanie	23,4	-	55	29	82
Slovaquie	10,3	60	86	-	74
Slovénie	16,9	95	-	52	74
République tchèque	8,5	68	-	-	60
UE-27	11,7	-	-	-	89
Suisse	-	98	-	-	-

Source: Eurostat mai 2012

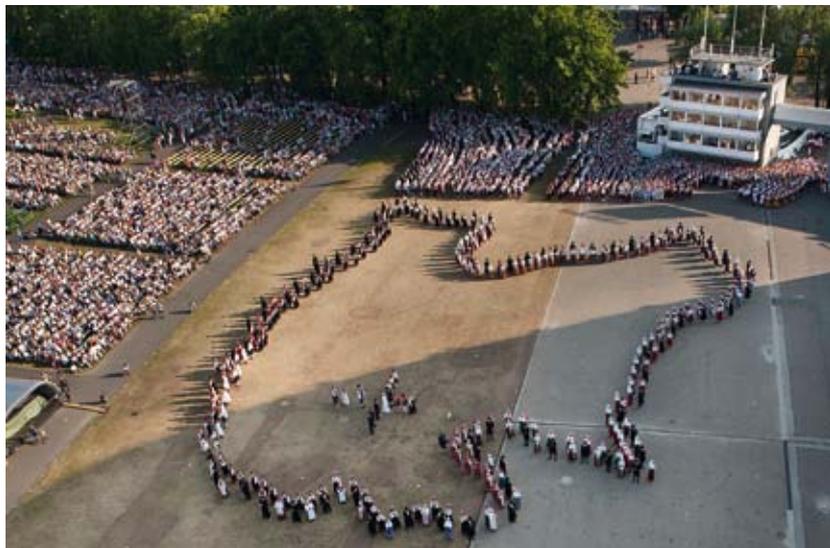
10 Les sources d'énergies renouvelables incluent l'énergie solaire, thermique et photovoltaïque, l'énergie hydrothermique (incluant les marées, les vagues et l'énergie des océans), l'énergie éolienne, l'énergie géothermique et la biomasse (incluant les déchets biologiques et les biocarburants liquides). La contribution de l'énergie renouvelable provenant des pompes à chaleur a été également prise en compte pour les États membres disposant de cette information.

11 Il présente les émissions annuelles totales par rapport à l'année de référence du protocole de Kyoto. En général, on utilise l'année 1990 pour les gaz non fluorés et 1995 pour les gaz fluorés. Le « panier de Kyoto » comprend les gaz à effet de serre suivants: le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), l'oxyde nitreux (N₂O) et les gaz dits fluorés (hydrofluorocarbones, hydrocarbures perfluorés et

hexafluorure de soufre — SF₆). Ces gaz sont regroupés par unité selon des facteurs correspondant à leur potentiel spécifique de réchauffement planétaire (PRP). Les émissions agrégées de gaz à effet de serre sont exprimées en unités d'équivalents CO₂.

12 L'indice de suffisance des propositions des États membres concernant la désignation de sites selon la Directive Habitats mesure le degré selon lequel les sites d'importance communautaire proposés par les États membres couvrent adéquatement les espèces et habitats répertoriés dans les Annexes I et II de la Directive Habitat. 100% indique que les propositions de l'État concerné suffisent à protéger tous les types d'habitat de l'annexe I et espèces de l'annexe II qui se trouvent sur son territoire.

Annexe 4 : Compléments d'information



Des informations concernant la contribution à l'élargissement peuvent être consultées en français, allemand, italien et anglais à l'adresse www.contribution-elargissement.admin.ch. Vous trouverez à la rubrique « Gros plan sur les projets » des exemples concrets de projets déployés dans le cadre de la contribution à l'élargissement.

Adresses internet des services nationaux de coordination dans les pays partenaires:

- Bulgarie: www.swiss-contribution.bg
- Chypre: www.swiss-contribution.gov.cy
- Estonie: www.swiss-contribution.ee
- Hongrie: www.swiss-contribution.hu
- Lettonie: www.swiss-contribution.lv
- Lituanie: www.swiss-contribution.lt
- Malte: www.swiss-contribution.gov.mt
- Pologne: www.swiss-contribution.pl
- République tchèque: www.swiss-contribution.cz
- Roumanie: www.swiss-contribution.ro
- Slovaquie: www.swiss-contribution.sk
- Slovénie: www.swiss-contribution.si

Adresses internet des bureaux pour la réalisation de la contribution suisse à l'élargissement dans les pays partenaires:

- Bulgarie: www.swiss-contribution.admin.ch/bulgaria/
- Chypre: www.swiss-contribution.admin.ch/cyprus/
- Estonie: www.swiss-contribution.admin.ch/estonia/
- Hongrie: www.swiss-contribution.admin.ch/hungary/
- Lettonie: www.swiss-contribution.admin.ch/latvia/
- Lituanie: www.swiss-contribution.admin.ch/lithuania/
- Malte: www.swiss-contribution.admin.ch/malta/
- Pologne: www.swiss-contribution.admin.ch/poland/
- République tchèque: www.swiss-contribution.admin.ch/czechrepublic/
- Roumanie: www.swiss-contribution.admin.ch/romania/
- Slovaquie: www.swiss-contribution.admin.ch/slovakia/
- Slovénie: www.swiss-contribution.admin.ch/slovenia/

Impressum

Publication:

Département fédéral des affaires étrangères DFAE

Direction du développement et de la coopération DDC

3003 Berne

Département fédéral de l'économie DFE

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

3003 Berne

Mise en page:

Mark Manion, Communication Arts

Photos:

Couverture: photo à droite Stefan Salzmänn; page 3: Stefan Salzmänn, Toomas Tuul;
page 5: photo 1 Jarek Jøepera, photos 2 et 3 Bureau de presse et d'informations
de la République de Chypre; page 10: photo à droite Stane Jeršič et Barbara Jakše
Jeršič; page 12: photo à gauche Bureau de presse et d'informations de la République
de Chypre; page 13: photo à droite Stefan Salzmänn; page 15: photo 1 Stane Jeršič
et Barbara Jakše Jeršič, photo 3 Toomas Tuul; page 25: Jarek Jøepera, Toomas Tuul;
pages 28-29: André Chatelain / DDC; page 34: Maryline Dafflon / DDC; page 38:
photo 2 Thomas Krajnik / DDC; pages 40-41: SACR; pages 42-43: Stane Jeršič et
Barbara Jakše Jeršič; page 48: Toomas Tuul

Commandes:

www.ddc.admin.ch (rubrique «publications»)

Contact spécialisé:

Direction du développement et de la coopération DDC

Division des Nouveaux Etats membres de l'UE (NEM)

Freiburgstrasse 130

3003 Berne

Téléphone: +41 31 322 68 46

swiss-contribution@deza.admin.ch

Secrétariat d'Etat à l'économie SECO

Secteur Contribution à l'élargissement/Cohésion

Holzikofenweg 36

3003 Berne

Téléphone: +41 31 322 78 24

swiss-contribution@seco.admin.ch

www.contribution-elargissement.admin.ch

Berne, septembre 2012